

tribune

socialiste

HEBDOMADAIRE
DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE
JEUDI 17 AVRIL 1969
N° 407. 1,50 F



La dernière
génération
du gaullisme

Sommaire

- | | |
|--|---|
| Actuelles | 12. Sénégal : Senghor et la gauche
Pierre Gautier |
| 5. Les laissés pour compte
Les enfants du gaullisme | |
| Référendum | Vie militante |
| 6-7 Anatomie d'une caricature
Georges Gontcharoff | 13. Les meetings du Parti |
| Luttes universitaires | Vie Culturelle |
| 8-9 Le congrès du S.N.E.S.
Emile Guillaume | 14. Livres : La civilisation au carrefour
Jean-Marie Vincent |
| Luttes ouvrières | Cinéma : Codes de route
Jean-Paul Fargier |
| 10. Du front politique au front social
Rémy Grillault | 15. Le pouvoir frappe
Yves Serjeune |
| Luttes internationales | Mai 68 |
| 11. Tchécoslovaquie : La reprise en mains
Gilbert Chantaire | 16. Le bon apôtre du référendum
Henri Leclerc |

Déclaration de la Direction Politique Nationale

Le non du P.S.U.

Après plusieurs semaines d'hésitations et de déclarations, contradictoires de la part des membres du gouvernement, le général de Gaulle vient de s'engager à fond en annonçant qu'il s'en irait si la proposition référendaire était rejetée.

Il utilise une fois de plus le référendum plébiscitaire, non seulement pour essayer de restaurer son prestige déclinant dans le pays, mais surtout pour consolider son autorité au sein de la majorité elle-même, dont la crise économique et sociale persistante aggrave sans cesse les contradictions.

Cette attitude correspond bien à la nature du régime dans lequel nous sommes installés depuis 11 ans, elle est logique car le chef de l'Etat ne peut pas à la fois voir ses propositions repoussées et rester au pouvoir.

La politique du général depuis juin 1968 forme un tout. Il sait qu'en face de lui, l'opposition parlementaire compte peu ; mais qu'en revanche dans le pays, comme dans certains pays voisins, un puissant mouvement de contestation anti-capitaliste se développe. Il cherche donc à intégrer les organisations sociales de toute nature dans les nouvelles institutions chargées de réaliser une pseudo participation, c'est-à-dire, comme il l'explique, « une organisation nouvelle des contacts et de la coopération entre ceux qui dirigent et ceux qui sont dirigés » ; il espère ainsi compromettre les travailleurs et leurs représentants, tout en faisant oublier que le pouvoir réel, celui de l'Etat bourgeois et des forces économiques capitalistes, reste maître des décisions essentielles en premier et dernier ressort. Il compte bien aussi affaiblir les organisations ouvrières en les coupant d'une partie des militants régionalistes et syndicaux.

A la cohérence du projet gaulliste, nous opposons la cohérence de la réponse politique du courant socialiste conforme à la stratégie de l'alternative socialiste. Elle ne peut en aucun cas se confondre avec les manifestations de l'opposition centriste à la Poher, avec les équivoques du nouveau parti socialiste, et avec les appels du P.C.F. à la défense de « l'intérêt général ». Une telle réédition du « cartel des non » ne fait que perpétuer la confusion, elle ne présente pas une solution de rechange au régime susceptible

de bouleverser véritablement ses assises sociales et politiques et par conséquent le rapport des forces entre les classes. De ce point de vue il faut dire que la nécessaire victoire des « non » ne peut rien régler d'essentiel s'il n'y a pas rapidement une mobilisation du maximum de travailleurs sur des mots d'ordre clairs et offensifs. C'est pourquoi le P.S.U. propose à toutes les forces socialistes et communistes de lutter dès maintenant :

— Pour la suppression des ordonnances et décrets limitant les libertés syndicales et d'expression dans les entreprises et à l'université.

— Pour l'instauration d'organismes démocratiques au niveau des régions.

— Pour le contrôle des travailleurs dans les entreprises.

— Pour la popularisation de l'idée d'un gouvernement de transition vers le socialisme s'appuyant sur des organes représentatifs des travailleurs dans les entreprises, les localités et les régions.

Il s'agit de mener la lutte sur tous les terrains où la politique affirmée par de Gaulle à propos du référendum se concrétise. Le Général n'a pas manqué de rappeler que cette politique s'applique déjà à l'université ; il est donc logique que nous refusions de cautionner la réforme E. Faure. De même lutterons-nous demain contre la participation gaulliste dans les entreprises.

La meilleure façon de l'emporter dans la bataille du référendum est en effet d'annoncer qu'une majorité de « oui » n'arrêterait pas notre lutte, sur tous les plans, contre la politique d'intégration corporatiste et contre les dangers résultant de l'éventuelle application des textes soumis au référendum.

Notre non est donc un non au référendum, un non au régime, un non au capitalisme. La diversion que le gaullisme a cru devoir tenter parce qu'il se sent de plus en plus fragile face aux revendications des travailleurs, fera long feu.

Nous affirmons qu'il faut choisir entre le replâtrage du capitalisme et l'ouverture de la transition vers le socialisme, car le pouvoir économique ne peut rester fondé sur l'autorité des détenteurs du capital et en même temps orienter le choix en fonction d'une nouvelle hiérarchie des besoins ; seul un gouvernement socialiste fondé sur le pouvoir des travailleurs sera capable de trouver une solution aux maux de la société actuelle. □

tribune

socialiste

Directeur Politique
Jean-Marie Vincent

Rédacteur en chef
Eric Bergaire

Comité de Rédaction
Henry Beley, André Bielany,
Jacques Buthiers, Gilbert
Chantaire, Michèle Descolon-
ges, Jacques Ferlus, Jacque-
line Giraud, Gilbert Hercet,
Michel Johan, Lucien Saint-
tonge, Bernard Sizaire, Domi-
nique Yvoire.

Maquette
Claude Picart

Publicité
Jean-Claude Gillet

Directeur
de la Publication
Guy Degorce

Hebdomadaire
du P.S.U.

Rédaction - Administration
et Publicité :
54, Bd Garibaldi
Paris (15^e)
Tél. : SUF. 19-20

Le présent numéro est tiré
à 25.000 exemplaires

Abonnements

6 mois 22 F
1 an 43 F
de soutien à partir de 80 F

C.C.P. 58 26 65

Publicité générale
au Siège
de l'administration

S.A.I.E.M., 61, rue du Faubourg-
Poissonnière, Paris-9^e

Bulletin d'adhésion au P.S.U.

Nom

Prénom

Adresse

Profession

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande
à être mis en contact avec la section la plus proche.

BULLETIN A RETOURNER AU SIEGE DU P.S.U.
81, RUE MADEMOISELLE, PARIS-15^e

La dégradation du gaullisme

Serge Mallet

En « dramatisant » le référendum, le système gaulliste a cru pouvoir une fois de plus utiliser la technique maintenant rodée du plébiscite à répétition pour masquer la crise profonde dans laquelle il se débat. Au fur et à mesure que l'on se rapproche du scrutin, il est douteux que les extraordinaires moyens employés pour la « mise en condition » de l'opinion ne se retournent pas contre leurs promoteurs. Les sifflets prolongés qui, dans les salles des Champs-Élysées comme dans celles des grands Boulevards, accueillent le petit film de publicité référendaire, montrent au contraire l'énerverment de l'opinion devant les excès de propagande du régime. Nous sommes loin de l'euphorie des milieux gaullistes au lendemain des élections de juin ; et la dégradation continue du système politique atteste le caractère superficiel de la vague électorale de juin 68.

**

En fait, cette dégradation politique, ce délabrement du régime gaulliste n'est que le reflet d'une crise générale de la plupart des systèmes capitalistes occidentaux, qui, sous des formes diverses, secoue la France, l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Belgique. A peu près seul en tant que parti dans la gauche française, le P.S.U. (ou ses formations composantes) a, dès 1958, considéré que l'avènement au pouvoir du régime gaulliste et de son chef n'était pas un « accident de l'histoire », mais la solution institutionnelle créée par les structures capitalistes françaises pour tenter de résoudre leurs contradictions.

Le gaullisme a voulu être l'expression politique d'un néo-capitalisme français, rajeuni, dynamique, conquérant et la fascination qu'il a exercée sur une large partie de l'opinion tenait beaucoup moins aux pouvoirs « charismatiques » de son chef qu'au sentiment diffus qu'il serait en mesure d'effectuer le difficile passage d'une économie souvent archaïque et

malthusienne à la modernisation scientifique et technique que le pays — toutes couches sociales réunies — ressentait comme indispensable. Pendant 10 ans, la modernisation fut beaucoup plus que le nationalisme, encore qu'elle lui fût liée, l'idéologie officielle sur laquelle le gaullisme a vécu, celle sur laquelle il tente aujourd'hui de survivre. La crise générale de confiance qui le mine aujourd'hui — et qui se traduit aussi bien par la généralisation des luttes ouvrières ou la révolte de la petite-bourgeoisie que par la fuite des capitaux — révèle que personne ne croit plus qu'il soit en mesure de réaliser cette mutation. Comme tous les régimes faibles, le gaullisme répond à cette crise de confiance par le déchaînement incontrôlé de la répression policière et administrative. Je dis incontrôlé parce qu'il est douteux qu'il soit bénéfique, à quinze jours du référendum, de traiter les commerçants gaullistes de l'Isère à coups de grenades offensives, tout comme de vulgaires étudiants contestataires. Mais il ne fait par là même qu'accélérer cette crise de confiance et la généraliser. Mai 1968 a révélé la faiblesse de ce pouvoir ; personne ne croit plus à sa solidité, à sa pérennité — et les capitaux ont voté les premiers... avec leurs pieds, en passant les frontières.

**

Le référendum du 27 avril, quels que soient, à quelques pour cents près, les résultats, sera une manifestation supplémentaire, non la première et non la principale, de l'échec du régime gaulliste. Et celui-ci prend davantage de poids si l'on n'y voit pas seulement, comme les feuilletonnistes de la grande presse, ou les parlementaires de la IV^e, le déclin d'un si grand roi vieillissant, mais le constat d'impuissance du système capitaliste français à réaliser « la société d'abondance » chère à ses thuriféraires en en sauvegardant ses privilèges. Le gaullisme ne fut point l'invention d'imbéciles ; la plupart des

réformes économiques, financières, institutionnelles, politiques qu'il a tenté de promouvoir apparaissaient souvent au contraire comme des solutions « rationnelles » permettant le rajeunissement, la revivification des structures capitalistes, confrontées aux exigences de la croissance des forces productives. Mais les champs de bataille du gaullisme sont jonchés de ces réformes mort-nées ou abâtardies, suffisamment amorcées pour provoquer l'irritation de ceux dont elles lèseraient les privilèges, les rentes ou simplement les habitudes, insuffisantes pour assurer le ralliement des couches sociales qui en auraient partiellement bénéficié.

Réformes mort-nées la loi d'orientation agricole dont l'avortement priva les jeunes agriculteurs de l'espoir d'échapper à la spéculation foncière à l'époque où ils pensaient que cela suffirait à les rendre « compétitifs ». Réforme mort-née la création du grand secteur pilote d'Etat, maître d'œuvre de la modernisation et incitateur de progrès auquel Debré et Guillaumat ont consacré de vains efforts. Avorté le projet de la grande Coopération africaine transformant les données du pacte colonial classique pour fabriquer, avec les bourgeoisies autochtones, un nouvel empire modernisé. Avortée la loi foncière Pisanani qui promettait de faire des villes modernes en liquidant la spéculation foncière urbaine. Morte enfin la politique extérieure d'indépendance visant à faire de la France le 3^e Grand, dégénérée aujourd'hui en une diplomatie opportuniste qui « mégotte » entre Moscou et Washington les restes du repas des deux empires mondiaux...

Une telle série d'impasses, de réalisations inachevées, de demi-mesures, ne peuvent être imputées à la seule incapacité des hommes. L'échec récent, dans le même ordre de problèmes, de l'homme qui fut, sans conteste, l'un des plus intelligents politiciens de la IV^e République, Edgar Faure, si peu « gaulliste » dans sa manière de procéder, montre bien le caractère objectif des difficultés rencontrées.

**

Dans « l'Homme unidimensionnel », Herbert Marcuse nous a montré, comment — du moins pour une certaine période — le capitalisme d'organisation, « la société programmée », disons en termes moins justes mais plus courants, la phase technocratique du capitalisme, réussissait à « intégrer » psychologiquement la majorité de ceux qu'elle exploitait. Il est incontestable que, depuis un certain temps, cette analyse semble correspondre à l'image de la société américaine. Ce qui se passe en Europe occidentale, depuis 1968, prouve au moins que ce schéma n'est pas applicable à nos pays.

L'une des raisons principales en est sans doute que les capitalistes occidentaux n'ont pu offrir à leurs classes exploitées que la caricature d'une société d'abondance. Nos dirigeants ont emprunté au capitalisme d'organisation l'essentiel de ses structures autoritaires, ont développé l'en-

régimentement bureaucratique des anciennes couches sociales libérales, elles ont enlevé au travail productif tout caractère de créativité — et donc tout intérêt. Mais elles ont aussi été incapables de créer une véritable société de consommation de masse, d'offrir en nombre suffisant, les sucettes du confort matériel. Le spectacle de nos routes n'importe quel dimanche est l'illustration souvent tragique de cette impuissance : les travailleurs ont acheté d'un extraordinaire supplément de fatigue physique et nerveuse le « bonheur » de se payer une voiture avec laquelle, ils ne peuvent circuler sans risquer à chaque instant de lourdes amendes et de graves accidents, faute d'autoroutes convenables. Finalement, le jour ou le week-end de « liberté » où ils pouvaient espérer échapper à la tension nerveuse de l'usine et du bureau se traduit par une tension aussi grande, quoique d'une autre nature.

**

M. Edgar Faure, qui a consacré un livre talentueux aux mérites du réformiste Turgot auquel il s'apparente volontiers, a sans doute ses idées sur les raisons de l'échec de ces ambitions réformistes. Alors que le capitalisme américain s'est développé sur un terrain vierge, le capitalisme européen a dû, dès ses origines, composer avec les classes dominantes qu'il relevait : propriétaires fonciers, castes parasitaires et autres titulaires de rentes, de pensions, de privilèges. Il a payé ces

**On vous cache
l'avis
du Conseil
d'Etat**

**lisez
celui du
CLUB JEAN MOULIN**

**QUELLE
RÉFORME ?
QUELLES
RÉGIONS ?**

Un vol. collection "Jean Moulin" **5F**

Dans la même collection :
**Les citoyens au pouvoir
12 régions, 2000 communes**
Un volume 15 F

SEUIL

compromis fort cher. De même, le gaullisme, expression politique du capitalisme technocratique, mais appuyé socialement sur l'ensemble des anciennes couches bourgeoises, a dû, à chaque pas en avant, concéder aux couches sociales à qui il enlevait le pouvoir politique et économique de telles rentes de dépossession qu'il n'a pu réaliser que partiellement ses ambitions réformatrices. Il a ainsi mécontenté et les uns et les autres. La réforme de l'Université, tout comme la réforme régionale proposée par le référendum, obéissent à ce schéma : il a réussi ce tour de force de faire entrer dans l'Université les nouveaux patrons technocratiques et de maintenir en place les vieux mandarins, de contraindre les étudiants au double joug des nouvelles exigences sélectives de la technocratie et des routines archaïques de l'ancienne bureaucratie universitaire !

*
**

La montée du mécontentement populaire puise ainsi à deux sources : elle est à la fois dirigée contre la société technocratique qui se met en

place — et ses contraintes bureaucratiques — et contre la vieille société bourgeoise qui prolonge la pénurie. Le prix de la modernisation s'ajoute à celui des rentes des anciens privilégiés et la masse de la population paie les deux à la fois. L'échec du gaullisme devient ici exemplaire : il apparaît comme l'échec de la forme la plus achevée de mise en place du capitalisme technocratique qui ait été tentée en Europe.

C'est assez dire que cet échec est du même coup, celui de toutes les tentatives réformatrices ou « modernistes ». Jamais plus le néo-capitalisme ne trouvera d'instrument politique aussi efficace ; c'est sans doute pourquoi, malgré les irritations et les doutes qu'éprouvent les nouvelles et les anciennes couches bourgeoises, elles tenteront tout pour le maintenir en place. Mais il est trop tard.

Le mouvement de mai 68 n'était, effectivement, qu'un début. Tout indique que la crise sociale va se poursuivre, rebondissant de secteur en secteur, de région en région, élevant chaque fois la lutte à un niveau plus élevé, gagnant des couches de plus en

plus larges de la population en voie de prolétarianisation et qui en prennent conscience.

Tout indique aussi que la crise de confiance de la bourgeoisie envers son régime s'accroîtra et que la crise financière, à terme, aggravera la crise sociale.

Tout indique donc aussi une aggravation de la crise politique du régime, crise qui touche y compris ses forces de répression (le « malaise » de l'armée et celui de la police en font foi).

*
**

Reste qu'il manque un élément fondamental pour que cette crise révolutionnaire aboutisse à un changement de système : l'existence d'une alternative politique et sociale claire. En maquillant en « déclin d'un homme » la décomposition du système, les forces traditionnelles de la gauche laissent espérer la possibilité d'une évolution « réformatrice » à laquelle nul ne croit plus. Les mots d'ordre du type « démocratie avancée », la sacralisation des voies parlementaires,

les hypothèses d'un changement d'équipe qui ferait « mieux » le passage à la modernisation sont autant de faux-semblants qui masquent l'aggravation de la crise. Loin d'aller au vote référendaire dans le « calme et l'ordre », les militants révolutionnaires et socialistes doivent au contraire exacerber dans tous les secteurs de la vie sociale les contradictions du régime. Ils doivent tordre le cou à ces étranges théories selon lesquelles il faut éteindre les incendies de la lutte sociale pour gagner les batailles électorales. C'est tout le contraire qui est vrai : et ce l'est d'autant plus quand la lutte sociale entraîne y compris de larges fractions des groupes sociaux qui soutenaient le régime de leurs votes. Mais il est vrai qu'il faut, en même temps, dresser une autre perspective politique et sociale aux luttes : celle du socialisme, seule réforme efficace au problème de la modernisation — parce que seule à pouvoir à la fois liquider les vieux privilèges qui la freinent — et dégager des forces travailleuses libérées des tutelles technocratiques et patronales le dynamisme créateur, principal facteur de progression des sociétés modernes. □

Vacances en autogestion

Vacances actives et détente, autogérées par les militants et sympathisants du courant socialiste.

ALGERIE - TCHECOSLOVAQUIE - YOUGOSLAVIE.

1 s. circuit et visites, 1 s. rencontres et débats, 1 s. détente libre.

Thèmes : l'autogestion et la planification, la démocratie politique.

Dates : 3 s. du 5 au 27 juillet ; du 3 au 24 août.

2 s. : du 5 au 20 juillet ; du 3 au 17 août.

PRIX TOUT COMPRIS

		séjours JEUNES	séjours COURANTS
ALGERIE.			
Marseille - Marseille (bateau)	3 s.	600 F	800 F
	2 s.	500 F	700 F
Paris - Paris (avion)	3 s.	750 F	1 000 F
YOUGOSLAVIE - TCHECOSLOVAQUIE			
Paris - Paris	3 s.	700 F	900 F
	2 s.	600 F	800 F

Inscriptions : Immédiatement, avec 250 F d'arrhes.

AUTRES PAYS : Paris - Paris, en juillet et en août.

LIBAN .. 2 s.	800 F	3 s.	1 000 F	TURQUIE .. 27 j.	900 F
EGYPTE .. 3 s.	1 200 F	4 s.	1 300 F	MEXIQUE .. 4 s. (août)	2 150 F
INDE 3 s.	2 300 F	4 s.	2 400 F		

CUBA - ROUMANIE - POLOGNE - CHINE - ALBANIE - URSS à l'étude.
Prix indiqués pour les séjours Jeunes. Prix séjours courants à l'étude.

TRANSPORTS AVIONS (par lignes régulières ou charters de Paris à Paris).

ALGERIE	450 F	INDE	1 600 F
LIBAN	900 F	BRESIL	2 000 F
EGYPTE	850 F	PEROU	2 000 F
MEXIQUE	1 550 F	NEW YORK	850 F
		LOS ANGELES	1 300 F

DEMANDE

- d'inscription (1)
- de renseignements (1)

Nom : Prénom : Age :

H ou F (1) Profession : Tél :

demeurant : Rue à Dép.

(1) — Je désire recevoir la documentation sur les pays :

(1) — en vue d'un séjour : jeune (1) courant (1)

(1) — en vue du transport seulement.

(1) — Je m'inscris pour le pays suivant 1^{re} date possible :

pour un — séjour jeune (1)

2^e date éventuelle :

— séjour courant (1)

Ci-joint dans cette enveloppe le montant des arrhes par (1) — chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

Découverte et Culture CCP 2024179 Paris pour séjours courants

A. Grimault CCP 19 742 29 Paris pour séjours jeunes

Je m'engage à verser le solde par moitié le 1^{er} mai, le reste le 19 juin.

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

Bulletin à renvoyer à Découverte et Culture, 81, rue Mademoiselle, PARIS-15^e.

Actuelles

Les laissés pour compte

Pauvre gouvernement ! à peine a-t-il réussi à maîtriser un foyer de mécontentement qu'un autre s'allume. Attaqué de front par les étudiants et les ouvriers, frappé dans le dos par les capitalistes, il est maintenant débordé par les commerçants et les artisans « contestataires ».

Les surprises de Bourgoin

A Bourgoin, des milliers d'hommes sont venus, à l'appel des leaders du « mouvement de la Tour-du-Pin », réclamer la libération de l'un de leurs dirigeants arrêté pour avoir mis au pillage les dossiers d'une perception. Ils n'ont obtenu pour toute réponse que la réponse habituelle du pouvoir : les matraques et les grenades.

de Gourvenne'ch qui prenait d'assaut les sous-préfectures et qui en 1968 était devenu le principal agent électoral de l'U.N.R. Lelong) ou bien à servir de base à des mouvements d'extrême droite.

Pourtant il faut noter tout de suite qu'au moins dans leurs déclarations, Mesny, Niccoud et leurs amis tiennent un tout autre langage que celui de leurs associés du mouvement Poujade. Un langage réaliste : « Nous connaissons parfaitement bien les obligations du progrès, nous ne sommes pas fanatiquement attachés à notre boutique mais on ne nous a ouvert aucune autre perspective », et un langage plus positif aussi, on pourrait parler de revendications qualitatives : puisque leur « insurrection » est née à partir des problèmes de la retraite et du régime de Sécurité sociale.

Des laissés pour compte

A la vérité les commerçants et artisans en révolte sont des victimes de la société : une société bureaucratique et centralisée qui étouffe les pos-

ils refusent de se taire, de se recroqueviller sur eux-mêmes dans leurs villages et leurs bourgs, ou de se résigner à aller se perdre dans des métropoles qui ne les attendent pas, alors le pouvoir répare son imprévoyance à coups de bâton... ou de concessions fiscales ce qui n'arrange rien de durable.

La réponse à donner

Alors aussi quand nous lisons dans « l'Humanité » que « des influences extérieures au mouvement des commerçants et des artisans visent à lui donner une orientation aventuriste, à le discréditer et à l'isoler » et que le meilleur moyen des centristes est de voter non au référendum, nous pouvons penser que ce n'est pas une bonne réponse.

Evidemment comme les paysans acculés à la misère qui disent leur angoisse dans l'enquête organisée par l'hebdomadaire « Agri », 7 juin (cf. « le Monde » du 15 avril) les commerçants et artisans en voie de prolétarisation ne trouveront pas de solution ni dans la violence elle-même, ni dans la défense obstinée des formes archaïques de production. Leur lutte devra déboucher sur une mise en cause des mécanismes de la société capitaliste, des orientations actuelles du développement et par conséquent des rapports actuels de pouvoir. Leur combat rejoindra celui des paysans, allégrement condamnés par le Plan Mansholt, des étudiants que personne n'attend, des ouvriers à qui on propose de leur reconnaître le droit de se plaindre mais pas celui de contrôler leurs conditions de travail.

A ce titre il est nécessaire de dire que la solution de leurs problèmes dépendra de leur capacité à développer sur le terrain des luttes aux objectifs précis concernant l'emploi, la formation, le contrôle du crédit, l'aménagement du territoire, la réforme d'ensemble de la Sécurité sociale, la socialisation de la médecine et que ces luttes peuvent et doivent être menées en liaison avec tous ceux qui dès aujourd'hui jettent les bases d'une société socialiste. Et ce n'est pas un référendum gaulliste de plus ou de moins qui à cet égard changera sérieusement les conditions du succès si derrière le refus du régime et de ses propositions, il n'y a pas aussi un refus de la société capitaliste. □

Peut-on parler d'un congrès quand les ministres et les dirigeants se succèdent à la tribune, quand les rapports de commissions sont imprimés à l'avance. Peut importe. Les jeunes présents n'écoutent pas. Ils ne sont pas venus pour cela. Ils sont venus pour servir de figurants à la super production réalisée spécialement pour rassurer l'opinion sur la solidité du gaullisme. Ils sont venus pour brandir calicots et drapeaux chaque fois que les mots « de Gaulle », « France », « Pompidou », « Communisme », « Gauchisme » apparaissent dans les incantations des orateurs qui s'arrangent pour que l'un de ces mots viennent tous les quatre ou cinq phrases. Et on crie « De Gaulle-Pompidou », « Comiti à la mairie », « Libérez Prague... »

Sont-ils fascistes ? C'est le bruit qui circulait à Strasbourg pendant ces assises de l'U.J.P. Ce serait trop simple. Les jeunes, en majorité des lycéens envoyés par leurs parents, n'ont aucune formation politique. Ils applaudissent et crient quand les meneurs dispersés dans le grand hall applaudissent et crient. Eux ne sont pas fascistes. « Ce sont de braves petits » comme me disait un Strasbourgeois.

Quant à ceux qui parlent à la tribune, ils sont trop adroits pour employer délibérément des méthodes fascistes. Pourtant, quand comme Pompidou on pleure sur la famille, la patrie, le respect des jeunes filles, la religion qui s'effrite, quand on appelle à une grande rénovation morale : « Il faut réintroduire la notion d'idéal. En se surpassant, l'homme se retrouve. Il faut nous fixer un but qui nous dépasse. Les traditions européennes et chrétiennes nous ont montré le chemin. Nous devons nous donner un idéal pour lequel nous sommes prêts à nous sacrifier. » Quand on démolit les partis et les syndicats en appelant à un vaste mouvement qui les dépasserait ; quand on s'adresse à l'auditoire en disant « compagnons » ; quand on applaudit à tout rompre un homme qui annonce qu'il prendra avant la fin de l'année une décision qui sera probablement l'arrêt de mort de bien des M.J.C. ; on peut se demander si quand même...

Les Strasbourgeois savent à quoi s'en tenir en cette matière. Eux pour qui cette super production a été montée, se sont montrés singulièrement distants. On se méfie en Alsace. On se méfie même de plus en plus. □

A.F.P.

Les reportages de la radio nous ont permis de percevoir la surprise de ces hommes, braves pères de famille, paisibles membres de ces classes moyennes si attachées à l'ordre et si affectées par les événements de mai, proches de ces électeurs de Grenoble qui en juin dernier, votaient pour Jeanneney et abandonnaient Mendès France parce que celui-ci avait été à Charlety ! Chez certains, interrogés, on sentait comme une perplexité rétroactive : « Mais si on nous tape dessus et que l'on nous appelle des enragés, est-ce que par hasard les étudiants de mai n'auraient pas eu aussi leurs raisons ? »

Réflexions salutaires mais qui ne doivent pas nous induire en erreur. Le mouvement des commerçants est profondément ambigu. Ses animateurs se refusent à toute analyse politique, ils se refusent à poser les problèmes en termes politiques et cela peut les conduire aussi bien à transiger avec le pouvoir (souvenons-nous

sibilités de développement local et ne permet plus l'expression des véritables besoins. Une société capitaliste qui sous l'impulsion des Giscard et des Pompidou accélère les concentrations commerciales et privilégie l'efficacité financière sans se soucier de leurs conséquences humaines et sans donner les moyens à ceux qui sont débordés par le progrès économique de retrouver leur place dans la vie économique. Une société qui règle les problèmes par des tractations avec des organisations professionnelles dominées par les représentants des grosses firmes agricoles, commerciales et industrielles.

Alors ce qui est en cause ce n'est même plus la place dans l'économie de producteurs sans moyens, c'est l'existence individuelle d'un certain nombre d'hommes et de leurs familles. Pour ces laissés pour compte, le système ne prévoit rien ; la mutation économique les écrase, les nie et les accule au désespoir. Si d'aventure,

Les enfants du gaullisme

Une atmosphère de foire ; des drapeaux tricolores avec croix de Lorraine et ceux des régions de France brandis par des jeunes gens et des jeunes filles, bien jeunes certes, mais portant gilet comme leur bourgeois de père, avec des bobines d'enfants sans soucis et une assurance qui va si bien aux enfants du pouvoir ; 14 ministres ; des trompettes pour scander les slogans ; poings levés et montrant un V victorieux aux accents de la Marseillaise chantée comme l'Ave Maria à Lourdes ; quelques anciens durs pour assurer le service d'ordre ; tous les lycées et écoles normales des environs, deux restaurants universitaires réquisitionnés, pour le repos et la subsistance de ces 3.000 enfants du gaullisme déplacés grâce à trois trains spéciaux ; c'est l'U.J.P. à Strasbourg.

du nouveau pour votre équipement

duplication

Le procédé stencil fait de nouveaux progrès avec l'apparition du duplicateur Gestetner 466, qui permet à un opérateur même novice de tirer rapidement 10, 100, 1.000, 5.000 copies impeccables. Un graveur automatique de stencils élimine le recours à la frappe.

L'offset de bureau apporte à un nombre toujours croissant d'organismes et de services, le moyen moderne, rapide et sûr, de faire face à l'accélération des communications intérieures et extérieures.

Voulez-vous connaître en détail les nouveaux services que la duplication peut vous rendre ? Demandez à GESTETNER, sa documentation 854-71, rue Camille-Groult - 94 - VITRY - tél. 482-47-85.

Gestetner

Référendum : anatomie d'une caricature

Georges Gontcharoff

Notre rejet du référendum s'appuie sur des motifs de trois ordres différents. Il s'agit d'abord d'un combat politique général contre le capitalisme et contre le gaullisme : cela nous l'avons fortement rappelé, en particulier dans les deux derniers éditoriaux de « T. S. » et dans la résolution issue de la Direction politique nationale. Il s'agit ensuite de l'opposition totale entre « l'esprit » de la réforme gaulliste et les principes généraux que nous avons nous-mêmes maintes fois développés au sujet d'une véritable régionalisation : de cela, nous avons parlé la semaine dernière. Il s'agit enfin de la lettre même du texte qui nous est proposé.

C'est ce troisième aspect que nous voudrions aborder ici, du moins en ce qui concerne les chapitres touchant à la réforme régionale. Ces remarques n'ont pas la prétention d'être exhaustives : elles mettent seulement l'accent sur quelques dispositions qui nous semblent particulièrement révélatrices du caractère fallacieux du texte référendaire.

Refus du Préfet de Région, instrument de la centralisation

La première question à se poser à propos de toute réforme qui se prétend décentralisatrice est de savoir si elle opère une rupture importante par rapport aux habitudes traditionnelles des centralisateurs. Or, l'esprit centralisateur s'est toujours opéré par le biais de deux mécanismes : la concentration du maximum de pouvoirs dans un centre unique de décision (Paris) et la surveillance étroite par des hommes sûrs, issus du centre et responsables devant lui, des inévitables centres secondaires (communes, départements). La tutelle est l'expression de ce deuxième aspect. La Constitution de 1958, après d'ailleurs les Constitutions de toutes les républiques précédentes, ne se résigne semble-t-il qu'à regret, à reconnaître l'existence « d'intérêts particuliers, propres seulement à des

parties de la nation ». Pour que ces intérêts particuliers ne soient pas des menaces pour le pouvoir centralisé il s'agit de les surveiller étroitement par l'intermédiaire d'un délégué du gouvernement.

Il n'y a pas de décentralisation véritable sans rupture de ce schéma classique, c'est-à-dire sans destruction de la volonté de tutelle « a priori », c'est-à-dire sans suppression de tout l'appareil préfectoral.

Des décentralisateurs authentiques ne peuvent tolérer qu'un contrôle « a posteriori », afin que les choix des collectivités locales et régionales soient compatibles avec les objectifs généraux fixés nationalement.

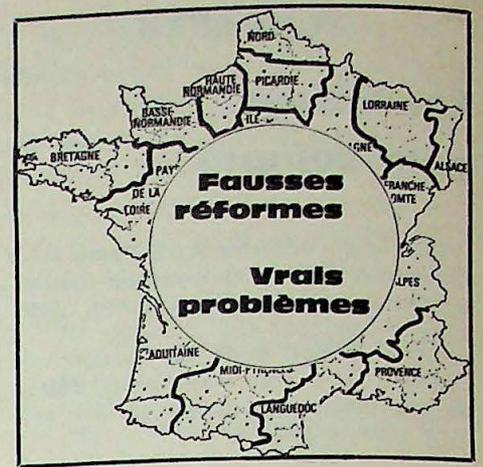
Malgré tous les discours officiels relatifs à la décentralisation, le *texte référendaire n'opère pas de décentralisation dans la mesure même où il ne desserre en rien la tutelle préfectorale.*

Par le biais du Préfet de Région le pouvoir central reste le maître quasiment absolu du jeu régional. Le Préfet de région est nommé et révoqué par le gouvernement ; son action a pour but « la mise en œuvre de la politique du gouvernement concernant le développement du territoire de sa circonscription ». « Le Préfet de région reçoit ses directives du Premier Ministre et, pour les affaires de leur compétence, des ministres intéressés » (texte de 1964, non supprimé). Il est « le délégué du gouvernement pour la région » (art. 5 du texte du référendum).

Sa tutelle sur l'assemblée régionale s'exerce en amont et en aval puisqu'« il assure l'instruction préalable des affaires soumises au conseil régional ainsi que l'exécution des décisions de celui-ci » (art. 5). Ceux qui connaissent le fonctionnement des CODER savent à quel point elles ont été limitées non seulement par leur caractère consultatif, mais même, dans cet exercice limité, par le fait que le Préfet de région assurait leur convocation, l'organisation

de leurs travaux, la fixation de leur ordre du jour, leur secrétariat... Il en sera de même des Conseils régionaux, savamment muselés par avance. C'est le Préfet de Région qui convoque le Conseil aussi bien en session ordinaire qu'en session extraordinaire (art. 32). Il n'est même pas prévu qu'une majorité qualifiée des conseillers puisse provoquer obligatoirement la réunion d'une session extraordinaire. Mais le Préfet régional ne convoque pas seulement les séances plénières : il étend sa surveillance jusque sur les travaux des commissions du Conseil qui ne peuvent se réunir, dans l'intervalle des sessions, que sur convocation du Préfet (art. 34). Avec deux courtes sessions annuelles de vingt jours (art. 32) et la convocation extraordinaire à la seule discrétion du gouvernement, les Conseils ne seront pas trop encombrants !

La tutelle préfectorale est aussi financière. Si la région n'est soumise à aucune autorisation ou approbation pour mettre en œuvre « des opérations », nous ne devons pas nous laisser prendre à cette disposition apparemment libérale ; il ne s'agit que des opérations entièrement financées par la région. Toutes celles qui demanderont une subvention gouvernementale exigeront une autorisation préfectorale préalable (art. 10). Quand on sait que les finances communales ne permettent que très peu d'opérations autonomes, même pour des réalisations modestes, on comprend que la région ne pourra quasiment rien entreprendre sans passer par la tutelle de celui qui tient les cordons de la bourse. Les discours officiels montent en épingle le fait que les dossiers n'auront plus à remonter jusqu'à Paris et qu'ils seront traités dans la région. A la rigueur on peut admettre un gain de temps (encore que le Préfet de Région ne décidera de rien d'important sans le feu vert parisien). Mais au niveau du pouvoir de décision rien n'est changé. On opère seulement une déconcentration administrative ; on ne donne aucun pouvoir autonome à la région.



C'est d'ailleurs le Préfet de Région qui « prépare et présente le budget régional » (art. 25). C'est lui qui « dispose des services de l'Etat dans la région » et qui « a autorité sur tout service éventuellement créé par la Région et sur son personnel » (art. 30). On voit à quel point nous sommes loin de l'exécutif régional nommé par le Conseil et responsable devant lui, tel que nous l'avons prévu dans notre programme.

Passons maintenant aux mesures de coercition. Dans un délai de quinze jours, à dater de la fin de la session, le Préfet de région peut demander l'annulation d'une délibération du Conseil régional (art. 31, 1^{er} point). Les plus importantes décisions du Conseil régional (en particulier la création de services, des opérations financières de grande envergure...) sont soumises à l'approbation préfectorale préalable (art. 31, 2^e point). Enfin le gouvernement peut faire planer sur un Conseil indocile la menace de dissolution. Une Commission régionale provisoire peut être nommée par le gouvernement, pour six mois (art. 36).

Que l'on n'aille pas nous parler de remise franche de pouvoirs réels entre les mains des Régions !

Refus des Conseils régionaux tels qu'ils sont conçus

Nous nous sommes prononcés depuis longtemps pour deux Assemblées régionales : une assemblée politique issue du suffrage universel direct, selon une loi électorale proportionnelle ; et un conseil consultatif représentant le monde du travail. Ainsi nous assurions une juste répartition des rôles, en particulier entre les partis et les syndicats.

Le texte référendaire accumule les dispositions inacceptables :

1^o) Les Régions disposent d'une seule assemblée composite : les députés et des « conseillers territoriaux » forment 60 % du Conseil ;

des « conseillers socio-professionnels » occupent 40 % des sièges (art. 12 et art. 13).

2°) Les conseillers politiques sont élus soit au premier degré (les députés) mais avec un cumul inacceptable, soit au second degré (les conseillers territoriaux élus par les Conseils généraux et par les grosses communes) soit même au troisième degré (les conseillers territoriaux élus par les Conseils des communautés urbaines) (art. 14 et art. 15).

3°) Les forces socio-professionnelles sont mélangées avec les forces politiques avec tous les dangers de l'intégration que nous avons maintes fois dénoncés (art. 18).

Bref, le Conseil régional n'est pas un organe démocratique. Communes et départements, quoique vieillissants dans leurs structures, disposent au moins d'Assemblées issues directement du suffrage populaire et homogénément politiques.

Le texte référendaire institue, arbitrairement deux catégories de collectivités territoriales : dans les communes et les départements, les citoyens sont considérés comme majeurs et autorisés à élire leurs représentants ; devant les régions les citoyens deviennent mineurs et ne peuvent plus exercer directement cette délégation. Ceci est d'autant plus grave que nous sommes d'accord pour reconnaître que les structures communales et départementales actuelles sont en dépérissement obligatoire, si elles ne sont pas rapidement renouvelées, tandis que les structures régionales peuvent être porteuses d'un avenir dynamique. Le projet gouvernemental maintient la démocratie aux échelons dont les responsabilités de fait décroissent et refuse la démocratie à l'échelon où les responsabilités devraient s'amplifier de manière décisive. Ce refus de faire coïncider la responsabilité et la démocratie est un des points les plus graves du texte.

L'élection au deuxième ou au troisième degré empêche les citoyens de s'intéresser vraiment à la vie régionale et d'exercer à ce niveau un contrôle politique véritable. Les gaullistes se défendent en répondant que l'élection du Conseil régional au suffrage direct aurait donné trop de puissance politique à la région et que « cela pouvait conduire à l'éclatement de la communauté nationale ». On voit à quel point le texte référendaire est le fruit d'un compromis entre les jacobins du gaullisme et les timides réformateurs régionalistes à la Guichard. Si l'on avait peur des forces centrifuges, il ne fallait pas faire de réforme du tout ; mais comme il fallait bien, par

ailleurs, répondre à la voix de son maître et se lancer dans les grandes manœuvres participationnistes, on s'arrange pour reprendre d'une main ce que l'on a l'air de concéder de l'autre ; on crée des conseils mais on leur coupe toutes racines populaires ; on crée des conseils, mais on les garde étroitement en tutelle.



Les élus politiques seront donc « les notables des notables ». On se demande comment des forces politiques jeunes et contestataires pourraient passer par ce biais. Les conseillers désignés par les forces socio-professionnelles seront-ils tous plus en contact avec la population, alors qu'ils passeront par la coopération des appareils des organisations ? Et quel cocktail donnera le mélange des deux représentations ? Il est contraire à toute la tradition du droit de mélanger élus et non élus dans une seule assemblée. Il est dangereux de faire faire à des non politiques des choix politiques, aussi bien pour les hommes des partis qui peuvent à juste titre se sentir menacés de « corporatisme », que pour les hommes des syndicats qui risquent d'y perdre une partie importante de leur liberté de manœuvre, dans un rapport de forces défavorable. Les auteurs du texte référendaire marquent ici, une fois de plus, leurs hésitations et leurs ambiguïtés en inventant un système complexe qui permet aux seuls conseillers territoriaux de faire prévaloir leur point de vue en ce qui concerne les grandes décisions budgétaires (art. 35). Avec une telle disposition la présence des forces socio-professionnelles n'a guère plus de signification dans une assemblée unique.

Le texte ne précise pas la répartition des sièges socio-professionnels. Un décret en Conseil d'Etat en décidera (art. 18 et art. 19). La répartition prévue pour le Sénat (art. 64) fait penser que la sous-représentation des forces salariales et la sur-représentation des forces patronales seront importantes.

Refus d'un Conseil sans pouvoirs réels

Le projet de loi soumis à référendum donne une liste impressionnante de transferts de responsabilités de l'Etat vers la Région (art. 6). Mais il est nécessaire de faire les remarques suivantes :

1°) Cette liste ne comprend pas l'Enseignement supérieur. Or, nous avons dit à quel point les Universités autonomes pouvaient être un moteur régional, économique et culturel.

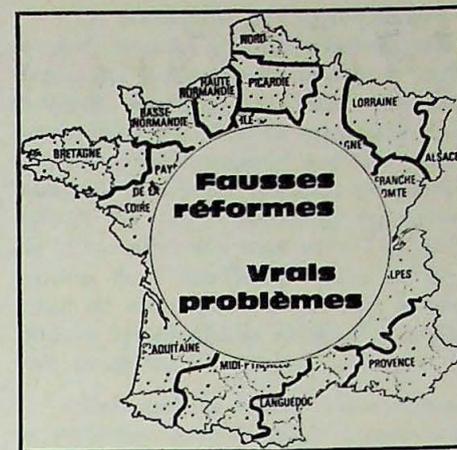
2°) Cette liste ne comprend pas les télécommunications : on comprend quel désir anime l'Etat de garder la mainmise sur les télévisions régionales.

3°) Les transferts réels seront opérés par décret en Conseil des ministres. Le texte prévoit déjà des exceptions possibles dans ces transferts, et même des rétrocessions (art. 6).

4°) L'Etat garde toute la compétence réglementaire (art. 7).

5°) Aucune délimitation précise de frontière de compétence n'existe donc par rapport à l'Etat. Il n'en existe pas du tout par rapport aux collectivités inférieures, communes et départements dont on se demande vraiment comment elles vont articuler leurs responsabilités propres avec celles des régions.

Le projet passe presque complètement sous silence l'aspect financier de l'opération. Les pouvoirs publics prévoient d'affecter aux régions des impôts et taxes jusque là perçus par l'Etat, avec une certaine possibilité, limitée, de les « moduler » (art. 11). On a parlé de la taxe sur l'essence, du produit de la vignette automobile, du tabac, des droits d'enregistrement. M. Jeanneney a dû reconnaître que tout cela ne représenterait guère qu'un quart du budget régional dont les 3/4 seraient assurés par subvention. Et l'on retombe dans le mécanisme bien connu des collectivités locales actuelles : le texte référendaire prévoit des subventions globales pour l'ensemble de la région, mais aussi des subventions « au coup par coup », c'est-à-dire la mendicité, la lutte d'influence, occulte, le favoritisme partisan pour les élus régionaux de demain comme pour les élus municipaux et départementaux d'aujourd'hui ; c'est-à-dire la soumission à l'Etat distributeur de la manne. Si les Conseils régionaux veulent réaliser, il leur restera toujours la ressource d'emprunter et l'on retrouvera aussi à ce niveau nouveau les problèmes anciens de l'endettement galopant. Par son imprécision sur ce point décisif, le texte référendaire aggrave à l'échelon des régions les défauts, maintes fois dénoncés, de la fiscalité des collectivités locales.



Nous avons réclamé, au contraire, une refonte complète du système fiscal et la dépossession par l'Etat de toutes les recettes correspondant aux responsabilités transférées à la Région. Nous avons démontré que seul le transfert, total ou partiel, de l'impôt direct sur le revenu des personnes physiques pouvait remplir ce but.

Comme les communes, comme les départements, les régions dépendront donc du pouvoir central pour presque tous leurs équipements. Nous avons vu que de ce point de vue le Préfet de Région était un point de passage obligé (art. 10). Qu'on n'ose pas ensuite nous parler de décentralisation !

En annexe signalons que, contrairement aux slogans gaullistes, la région parisienne ne rentre pas totalement dans le droit commun puisque son budget est le seul à être soumis à approbation préalable du gouvernement (art. 39).

Le Conseil régional n'aura pas non plus d'exécutif propre (art. 5). Il n'aura pas de corps de fonctionnaires propres, mais un corps de fonctionnaires « mis à sa disposition par l'Etat » (art. 9). On sait l'inconvénient du système actuel qui est ainsi maintenu : ces fonctionnaires restent en liaison administrative avec leur ministère d'origine ; leur mobilité est très grande, car c'est à Paris qu'on fait carrière ; les liaisons « verticales » avec Paris l'emportent sur les liaisons « horizontales », c'est-à-dire sur le désir (ou la possibilité) de servir vraiment une région dans laquelle on s'ancre et à la responsabilité totale de laquelle on est soumis. Le Conseil régional ne sera même pas le maître des services nouveaux qu'il pourrait créer puisque ceux-ci seront placés sous les ordres du Préfet de région (art. 9).

Privé de poids politique, privé de moyens, surtout financiers, mené en laisse par l'Agent tout puissant du pouvoir central, le Conseil régional ne menacera guère les centralisateurs. Que les régionalistes sincères ne s'y laissent pas tromper ! □

Une stabilité apparente

Emile Guillaume

Il va bientôt y avoir un an, des milliers de lycéens décidaient tout bonnement de considérer le lycée comme leur établissement, c'est-à-dire un lieu de travail et de culture, soumis lui aussi aux lois de notre société, donc de la lutte des classes.

En occupant les lycées, ils transformaient la grève des enseignants. A la lutte pour leurs revendications, ceux-ci se trouvaient contraints d'ajouter la lutte pour un nouvel enseignement dans une nouvelle société. Il n'y avait plus d'élèves ni de maîtres, mais des enseignants et des enseignés qui se retrouvaient ensemble dans le combat pour le socialisme. Contre cette force, il n'y avait plus rien : les enseignants conservateurs, les fils et les filles de bourgeois, fiers de leur hérédité, les tenants de l'ordre moral ne trouvaient plus de points d'appui, si ce n'est dans le recours au sauveur. Et de nombreux lycées se remirent à travailler, ou plutôt à préparer leur remise au travail. Sinon en juin, du moins en septembre, rien ne serait plus comme avant.

La direction du S.N.E.S. a reçu 350 rapports des lycées et parfois même de certains C.E.S. (1). Ils ont été versés, fin octobre, aux archives de la F.E.N. qui ne s'attendait sans doute pas à tant d'honneur : ils y sont toujours. Faites-moi confiance, avait déclaré le Bureau national du S.N.E.S., fin mai, puis début juin. Dans les coulisses de Grenelle, nous avons obtenu beaucoup ; dans les commissions ministérielles, nous obtiendrons que soient posés les problèmes essentiels de l'enseignement secondaire. Beaucoup d'enseignants n'y croyaient guère et beaucoup de lycéens partagèrent alors l'amertume de nombreux travailleurs. Mais on se retrouverait à la rentrée, il faudrait bien alors tenir les promesses.

Le ministère décida, avec l'appui du S.N.E.S., deux « grandes » réformes :

— le report de l'enseignement du latin au-delà de la 6^e...

— l'installation dans les lycées et collèges de nouveaux « Conseils d'administration », qui disposeraient des plus larges pouvoirs : lycéens, enseignants, parents et administrateurs y collaboreraient à part égale.

D'autre part, on réformerait la formation des maîtres, on transformerait les conditions de la « vie scolaire », expression qui désignait pêle-mêle la notation, la discipline, la pédagogie, les examens, les activités socio-éducatives, etc. Le S.N.E.S. et le ministère s'entendaient sur la nécessité de donner un cadre national à la réforme : car l'institution des C.A. — si l'on n'y prenait garde — risquait de mettre en cause le pou-

voir de l'Etat et l'unité de l'enseignement. Aller moins loin peut-être, mais ensemble, telle fut alors la devise du syndicat. Le malheur voulut que l'on y gagnât le cadre, mais que l'on y perdit la réforme...

Une grande force tranquille

Le dernier congrès du S.N.E.S. (29 mars-1^{er} avril) a montré en effet que l'enseignement a gardé son uniformité : c'est une victoire. Mais en même temps, il a gardé la même forme qu'avant : c'est la défaite du mouvement de mai... Aux yeux de beaucoup, la démonstration est donc faite : on n'obtient rien par la violence. Edgar Faure le dit avec un bon sourire : seul le dialogue permet de s'entendre, venez donc discuter avec moi. Les dirigeants du S.N.E.S. le disent, avec toute l'expérience que donne la « grande force tranquille » du mouvement ouvrier : on ne peut rien changer d'essentiel dans l'Université avant que la classe ouvrière ait décidé de faire la révolution ; par conséquent négocions et attendons. Comme le proclamait le grand panneau qui dominait la tribune sur sa droite : c'est par la « défense quotidienne du personnel » que le S.N.E.S. participe à la lutte pour l'émancipation des travailleurs (« et la paix », ajoutait-on « in fine », pour qu'on ne se trompe pas sur les moyens).

Quatre jours de Congrès, 66 000 enseignants représentés. Des flots de motions. Une parfaite organisation, un excellent traicteur. Des invités charmants, tels M. Innocent, heureux de se retrouver — comme il le disait — parmi ses « cadets », qu'il avait quittés depuis peu pour d'autres honneurs. D'autres invités, plus moroses, tels M. Marangé, secrétaire général de la F.E.N. Un seul oubli, mais le temps manquait : le débat d'orientation. Le secrétaire général adjoint, M. Alaphilippe, le regretta sincèrement et invita les délégués à placer leurs remarques d'orientation dans le débat sur le rapport d'activité et les débats sur les rapports des commissions. Le premier occupa un jour entier, entre les discours et les réunions de tendance. Il permit d'entendre 50 orateurs : 11 à titre personnel, pour 3 minutes chacun, 16 au titre de la C.A., 18 au titre de leur section académique (pour 6 minutes chacun), 4 au titre de leur tendance, pour 20 minutes chacun. Il faut se souvenir que la C.A. a été élue en 1967 et que les secrétaires académiques appartiennent pour la plupart à la majorité. C'était donc le S.N.E.S. de 1967 qui s'interrogeait en 1969 sur le S.N.E.S. de 1968. Le bureau

national n'avait vraiment rien à craindre ! Il pouvait se satisfaire tranquillement du résultat obtenu : 65 % des syndiqués avaient approuvé le rapport d'activité (mais 54 % seulement dans la région parisienne). Quelques fausses notes, dans une ou deux interventions « personnelles », dans la deuxième partie de l'intervention du délégué de Toulouse, et quelques autres minutes encore, mais dans l'ensemble l'atmosphère était plutôt joyeuse.

Un faux débat de fausses tendances

Du côté des tendances, la majorité « unité et action » s'assurait. Les militants communistes continuent d'en constituer l'armature, sans pour autant que les autres responsables, non communistes, de la tendance, y trouvent à redire ; le trouveraient-ils d'ailleurs qu'ils ne seraient plus responsables. Parmi les électeurs et les militants, il n'en est peut-être pas de même : on y reviendra ; mais au niveau du congrès, aucun souci. On pouvait écouter tranquillement le leader des « autonomes » qui avait eu la majorité dans le syndicat entre 1948 et 1967 ; les troupes fondaient (à Paris, les autonomes avaient 36 % des voix en mars 1967, ils n'en ont plus que 19,5 % en mars 1969) et l'opposition restait purement verbale. On le vit au congrès : les autonomes n'opposèrent *aucun* texte à ceux de la majorité sur quelque problème que ce soit.

On s'animait un peu devant l'« Ecole Emancipée », coupée désormais en deux tendances :

— L'une avec J.-J. Marie, Roy, Courtiau, Nicole Dorey... qui a fondé le Front unique ouvrier et correspond sur le plan enseignant à ce qu'est l'A.J.S. sur le plan étudiant : pour eux, seule compte la lutte ouvrière et il convient de ne laisser aucune prise à l'idée qu'il puisse y avoir des luttes universitaires spécifiques. On se moquera donc de la revendication « culturelle » et l'on se battra sur le terrain corporatif. Bref, c'est une opposition que les éléments communistes de la majorité ne détestent pas toujours d'entendre, quitte à les matraquer (moralement) ensuite.

— L'autre avec Carrière, Aigoïn, Méricot, Cohn-Bendit (le frère)... qui entend conserver le sigle et développer l'idée d'une lutte proprement universitaire. D'autres familles trotskystes s'y retrouvent avec d'autres militants qui se situent dans la ligne du mouvement de mai. Un esprit plus ouvert s'y manifeste (il y eut par la suite une remarquable in-



Collombert

tervention de Cohn-Bendit sur le contenu bourgeois de l'enseignement) mais la stratégie est encore confuse et la rupture avec le F.U.O. n'est pas comprise par tous de la même façon. La réalité de l'« Ecole Emancipée » est aussi fort différente selon les académies.

Pour une rénovation syndicale

Une cinquième liste, pour une « rénovation syndicale », était apparue à Paris où elle avait recueilli d'emblée près de 12 % des voix (2). De nombreux militants s'y étaient en effet reconnus : elle recherchait de nouvelles structures à l'échelle de la F.E.N., elle mettait en cause les tendances traditionnelles, elle proposait une orientation, une stratégie, des moyens d'action, dans la ligne du mouvement de mai, elle manifestait clairement son soutien au mouvement lycéen (sans pour autant applaudir à tous les actes de n'importe quel lycéen, mais en se refusant à cautionner d'une manière ou d'une autre une forme quelconque de répression), elle entendait réagir contre la politique de la direction actuelle qui enferme le syndicat dans des luttes défensives, sur une base corporative, qui ne peuvent rien contre la politique Edgar Faure et lui permettent donc de se développer librement, laissant les enseignants dans l'illusion que cette politique permettra tout à la fois d'améliorer l'enseignement et leur propre situation. S'y retrouvent quel-

ques anciens « autonomes » qui ont participé activement aux luttes de mai et constatent la décrépitude de leur tendance ; quelques militants de l'Ecole Emancipée gênés par un certain verbalisme de leur tendance, mais surtout des électeurs et parfois même d'anciens élus « unité et action » qui ne se reconnaissent plus dans leur tendance et entendent mettre fin à un système et à une pratique qui soumettent de plus en plus la politique syndicale à l'appareil de la tendance et celui-ci à l'appareil communiste.

Après diverses difficultés, la délégation de Paris avait fait place à deux membres de « rénovation syndicale », Jean-Claude Guérin et Robert Chapuis, avec leurs suppléants Philippon, secrétaire de Chiapal, Guy Coq, Yvonne Cambon, Viviane Regnot. Ils réussirent à proposer des alternatives à la politique de la majorité sur des problèmes essentiels, à la suite du débat en commission : sur le mode unique du recrutement (texte Guérin : 2.711 voix), les rapports avec les lycéens (texte Chapuis : 6.520 voix), la politique à l'égard des conseils d'administration des lycées (texte Chapuis-Philippon : 1.894 voix), le référendum du 27 avril (texte Guérin : 1.447 voix). Dans ces différents cas, leur texte s'opposait à celui de la majorité, qui obtenait des scores impressionnants (40.000 voix !) et à un texte du F.U.O. qui obtenait des fortunes variées (2.576 voix sur les lycéens, mais plus de 12.000 pour le référendum). C'est sur le problème de la « participation » que la majorité connut la plus de difficultés : qu'il s'agisse des C.A., où une motion de Toulouse envisageant une campagne offensive à la rentrée divisa un moment la majorité, ou des institutions régionales qui naîtront du référendum, à propos desquelles le rapporteur fut obligé de durcir oralement sa position. C'est sur ce terrain que la politique du syndicat

connaît en effet le plus d'ambiguïtés : comment être « présent activement », sans « participer » ? Comment avoir une « présence syndicale », sans politique syndicale offensive à la base ? On voit mal ce qui pourra guider l'action, si ce n'est le bon vouloir du ministre qui, par exemple, la veille du congrès, avait fait un cadeau de choix au syndicat en réintégrant A. Borderon dans le C.A. d'où il avait été exclu, en vertu de l'article 15 (pouvoir donné au recteur de faire démissionner un membre du C.A. pour « comportement incompatible avec ses fonctions » !). Il est vrai qu'il désamorçait ainsi l'offensive contre l'article 15, au prix d'une légère supercherie (Borderon a été acquitté devant les tribunaux — il avait inscrit divers graffitis jugés injurieux..., le motif de son exclusion disparaissait donc !)

Les deux délégués « rénovation syndicale » firent quelques autres tentatives : qu'il s'agisse d'un amendement pour durcir l'action du syndicat contre la circulaire « disciplinaire » du ministre, du problème de la formation permanente des enseignants, ou encore de la réforme des structures de la F.E.N. et du S.N.E.S., en vue de dépasser le système des catégories. Mais ils succombèrent sous le nombre !

Rejoints plusieurs fois par la tendance Carrière, soutenus parfois par l'aile gauche des « autonomes », ils furent écoutés avec soin par quelques délégués « hors tendance » et par les délégués qui participent de la majorité mais s'inquiètent de la main-mise communiste sur la tendance « unité et action ». De nombreux responsables, y compris à un niveau majeur, sentent bien que seule l'apparition d'un nouveau courant à l'intérieur du syndicat peut empêcher ou du moins limiter cette subordination. « Rénovation syndicale » (3) n'entend pas cependant se contenter du petit jeu traditionnel des tendances : c'est une opposition qu'elle veut construire, en vue de présenter une véritable alternative à la politique actuelle. C'est dire l'enjeu que représentent les élections nationales qui doivent se dérouler au début du 3^e trimestre : si la liste « rénovation syndicale » obtient le même succès qu'à Paris, de nouvelles conditions peuvent s'ouvrir pour l'action du syndicat.

Le refus de choisir

Après un jour et demi de débats en commissions, après un marathon d'une douzaine de rapports en séance générale, le congrès de Paris s'est achevé en donnant un blanc-seing à la direction actuelle. Aucune orientation ne s'est dégagée, si ce n'est la volonté d'apparaître comme un syndicat de masse, entendu comme le lieu où se retrouve la grande masse des enseignants : face aux groupes « autonomes » des lycées et collèges, le S.N.E.S. évitera toute prise de position qui risquerait de faire apparaître un quelconque clivage parmi les enseignants. Tout professeur doit pouvoir se trouver à l'aise au syndicat. Ceci ne va pas sans contradictions, par exemple :

— Le secrétaire pédagogique s'efforce de donner une orientation positive à son action, mais il doit à tout moment montrer les limites de ses revendications. Il a dû admettre des motions réactionnaires sur les examens (l'examen de français en particulier) ou sur l'initiation au latin en 6^e, ce n'est pas sans peine qu'une motion de Cohn-Bendit pour la défense de ceux qui mènent des expériences pédagogiques originales, a pu être proposée et adoptée !

— Une motion contre toute censure a été facilement adoptée, mais un amendement condamnant la censure en U.R.S.S. contre Soljénitsyne a été adopté de justesse, au grand émoi des camarades communistes qui s'étaient laissés surprendre. Ils dénoncèrent d'ailleurs hautement ce mauvais coup...

— La motion sur le mode de recrutement des enseignants du 2^e degré est un modèle du genre. Elle prévoit un mode unique, mais maintient la distinction entre deux catégories ! Il faut bien pouvoir contenter tout le monde !

Si l'on considère la signification politique et sociale, qu'a aujourd'hui le problème de l'enseignement secondaire, on trouvera le congrès du S.N.E.S. bien mince et bien timide. Si l'on pense que le congrès n'a lieu que tous les deux ans, on se demandera de quelle nature sera le débat syndical et on s'inquiétera de voir une tendance vouloir se confondre avec un syndicat qui veut lui-même se confondre avec l'ensemble du corps enseignant. Si l'on sait que cette tendance trouve sa référence dans la politique qui inspire la direction de la C.G.T., on ne s'étonnera pas de voir les mêmes causes produire les mêmes effets. On en conclura alors qu'il n'y aura de changements, là comme ailleurs, qu'à condition que puissent apparaître du sein même du syndicat de nouvelles forces capables d'agir sur les causes et de proposer à tous les échelons de nouvelles orientations. □

(1) Cf. « Les Lycéens gardent la parole », publié par le C.A.L. (Editions du Seuil).

(2) Aux élections de fin Mars 1969, dans l'Académie de Paris, les résultats ont été les suivants : Unité et action (Tendance B, actuelle majorité) : 4.149 voix (52 %) ; Indépendance et Démocratie (Tendance A, autonomes, ex-majorité) : 1.488 voix (19,5 %) ; Rénovation Syndicale : 862 voix (12 %) ; Ecole Emancipée : 685 voix (8,5 %) ; Front Unique Ouvrier : 632 voix (8 %).

(3) Pour obtenir renseignements et documents, écrire à Le Hêtre, 5, avenue de Stalingrad, Bagneux - 92.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE. 15-04
Permanent de 14 h. à 24 h.

- Simon du désert
- Nous deux

« T.S. » supplément au n° 406
(Régions - Référendum)

Prix : 1 F le numéro
Prix au-dessus de 300 exemplaires
0,75 F l'exemplaire.

Commandes à TRIBUNE SOCIALISTE :
54, bd Garibaldi, Paris (15^e).
C.C.P. 58 26 65 Paris.

Du front politique au front social

Rémy Grillault

Comme il fallait s'y attendre, comme nous le craignons, la campagne du référendum déplace chaque jour davantage le débat entre les forces d'opposition et le gouvernement sur le terrain que celui-ci a choisi : celui de la controverse sur les institutions. Le référendum est-il ou non légitime ? Fallait-il une ou deux réponses ? Y a-t-il un risque grave de confier au Premier ministre le soin d'assurer l'intérim présidentiel en cas de vacance élyséenne ? Le Sénat ancienne manière était-il plus démocratique que le nouveau ? A force de répéter qu'il ne faut pas faire peur, qu'il ne faut pas troubler le climat durant la période référendaire, on en arrive à étouffer les luttes sociales qui étaient toutes prêtes à se développer après la comédie de Tilsitt. Mais le résultat est-il celui qui a été mis en avant ?

Le pouvoir gaulliste ne peut-il pas mettre à son crédit le calme social apparent qui règne dans le secteur du travail ? Rétrospectivement, la « fermeté » dont il a fait montre à Tilsitt peut passer pour de l'habileté politique et, par conséquent, renforcer l'adhésion de certains au pouvoir. Rétrospectivement, on pourrait dire que les centrales syndicales n'étaient pas fondées à présenter un ensemble de revendications aussi peu cohérent et mobilisateur que celui qu'elles défendaient en face des représentants du pouvoir et du patronat et que tout cela ne reposait pas sur des exigences réelles des travailleurs salariés.

Ce n'est pas que les actions ouvrières aient été absentes des dernières semaines. Si l'on en faisait le bilan, et « T.S. » présentera bientôt une analyse plus complète, on s'apercevrait de leur nombre et de leur importance. Dans les entreprises nationales, à Electricité de France comme à la S.N.C.F., les débrayages ont été vigoureux et il s'en est fallu de peu pour qu'ils n'échappent au « calendrier régional » mis au point à Paris. Dans le secteur privé, des grèves dans différents secteurs de la chimie, de la sidérurgie, du textile, etc., ont révélé la sensibilité des travailleurs aux thèmes revendicatifs.

Cependant, tout se passe comme s'il y avait une concertation générale pour que ces actions ne soient pas trop mises en valeur. Une grève aussi importante que celle d'Usinor à Dunkerque a été presque passée sous silence par une bonne partie de la presse ; en d'autres temps, elle aurait fait certainement des titres de première page.

Un mécontentement profond

Les différents conflits, qu'ils soient « spontanés » ou non, révèlent cependant l'existence d'un mécontentement latent un peu partout dans les entreprises. On en a d'ailleurs d'autres preuves dans la multiplicité des accrochages partiels. Nos camarades nous signalent qu'un climat tendu règne dans beaucoup d'ateliers ; chaque jour surgissent des affrontements avec la maîtrise ou les directions elles-mêmes. Ici et là, des équipes mécontentes s'arrêtent une heure ou deux pour obtenir des changements dans l'organisation du travail.

Les travailleurs s'aperçoivent que bien peu de chose a changé malgré l'immense contestation de mai et en dépit de certaines promesses qui avaient pu faire croire à des prises de conscience et à des changements d'attitude des directions patronales. Une répression larvée qui se traduit par mille petites décisions de réorganisation avec changements de méthodes, déplacements, sanctions, etc., irrite profondément, même si cela ne se traduit pas toujours par des réactions suffisamment organisées et systématiques.

Cette irritation se calmerait peut-être plus vite si les salariés n'avaient pas le sentiment qu'ils font les frais de la politique économique destinée à écarter la menace monétaire créée par les détenteurs du capital.

Cela est particulièrement sensible dans les secteurs de la fonction publique et des entreprises nationalisées. Ici on explique aux salariés de l'État-patron qu'il n'est pas possible de leur accorder en 1969 une hausse des rémunérations égale à la hausse des prix parce que cela aggraverait le déficit budgétaire. Or, dans le même temps, l'État fait des cadeaux fiscaux et arrose les entreprises de subventions. Chacun sait aussi qu'il s'apprête à « en lâcher » encore en faveur de ceux qui — nonobstant le référendum — n'hésitent pas à engager des mouvements spectaculaires pour faire aboutir leurs revendications, c'est-à-dire faire prendre en charge par le budget une partie de leurs régimes sociaux. On ne peut s'empêcher de se dire que si, en effet, paysans pauvres et petits commerçants sont mis dans l'impossibilité d'assurer le financement de leur propre sécurité sociale, puisque les grandes exploitations agricoles et commerciales accaparent une part croissante de l'activité et des subventions, on aurait pu, sans doute, trouver des recettes par un prélèvement plus élevé

sur les recettes de ces exploitations. En définitive, les salariés constatent qu'après avoir déplacé un peu en leur faveur la répartition des revenus, les groupes économiques et sociaux dominants s'arrangent, avec la complicité des pouvoirs publics, pour en revenir à la situation antérieure à Grenelle.

Une sourde inquiétude

Le mécontentement latent des travailleurs, perceptible dans les entreprises s'explique aussi facilement lorsqu'on entend les augures des services économiques officiels annoncer que la situation va maintenant recommencer à se détériorer.

Partout dans le monde, on annonce des budgets d'austérité, des restrictions de crédit, des hausses de prix, des renchérissements des emprunts. Une période paraît sur le point de prendre fin et le gouvernement français en tire la conclusion qu'il ne doit pas être le dernier à verrouiller les vannes, à freiner l'expansion, à cesser les hausses de salaires, à réduire les dépenses d'équipement.

Le patronat s'apprête à entrer dans la stabilisation malgré des commandes encore élevées, il cesse d'embaucher du personnel et commence à réduire les horaires. Dès février, malgré d'immenses possibilités, la production industrielle s'est ralentie et a retrouvé son rythme de novembre, les demandes d'emploi ont cessé également de diminuer, ce qui laisse présager une prochaine remontée du chômage.

Nous ne nous plaignons pas particulièrement à jouer les Cassandre à contretemps et à vouloir prophétiser tous les jours de nouvelles crises. Toutefois, il est indispensable, en cette période référendaire où le régime essaye de détourner l'attention des réalités fondamentales de la lutte de classes, d'y revenir de façon constante. La combativité des travailleurs, l'exaspération qu'ils ressentent devant le cynisme de leurs exploités ne sauraient cacher que le cloisonnement des luttes, le fossé qui sépare l'activité revendicative quotidienne souvent acharnée des travailleurs au niveau de l'entreprise et les actions ou les absences d'actions nationales doit être comblé. C'est à cette condition que l'incertitude des travailleurs, les difficultés qu'ils rencontrent à formuler une perspective anticapitaliste, malgré la dégradation du régime, pourront être surmontées et que pourront se déclencher de nouvelles offensives. □

Tchécoslovaquie

La reprise en main

Gilbert Chantaire

« Il faudra payer cher les incidents du 28 mars. » C'est par ces mots que Dubcek a annoncé au peuple tchécoslovaque les nouvelles mesures de normalisation imposées par les Soviétiques.

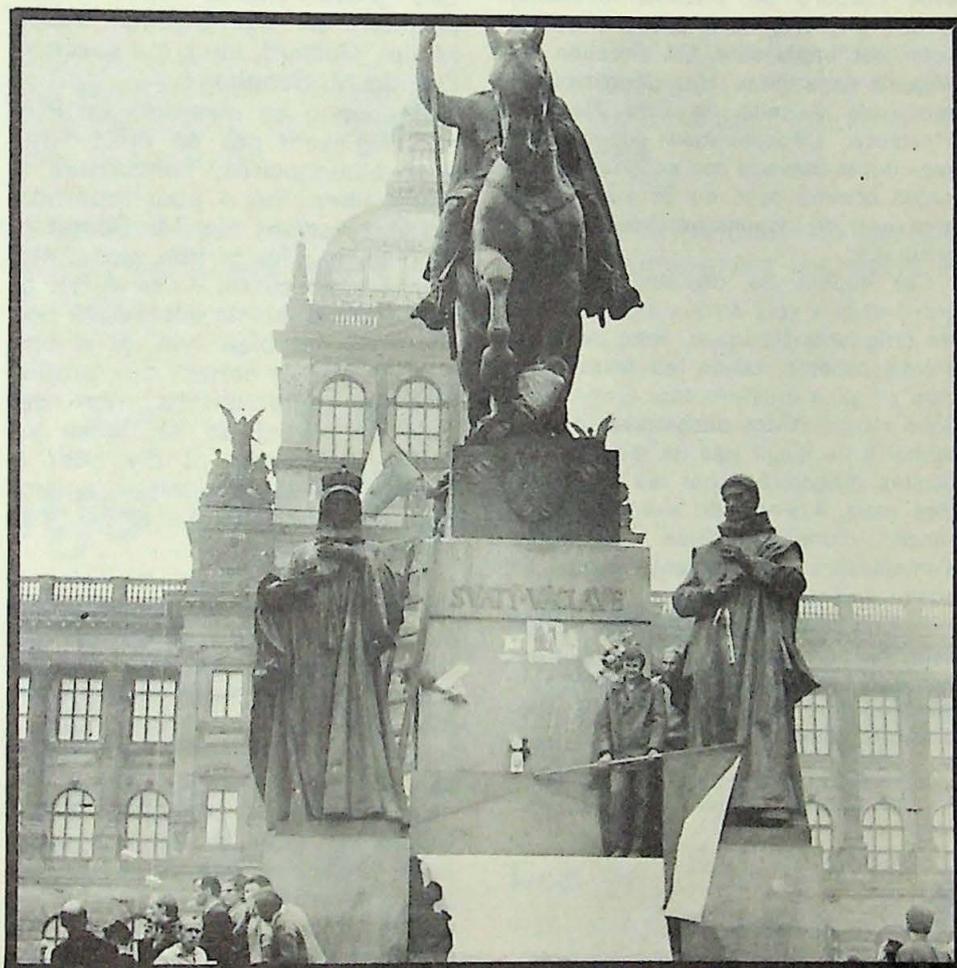
La Tchécoslovaquie est de nouveau dans une période très difficile. Depuis le 22 août, la mise au pas s'effectue progressivement, plus ou moins brutalement au gré des incidents. Les remous ont été nombreux avant les manifestations de mars. A l'automne avec la signature des « accords » entre Soviétiques et Tchèques puis au moment de la célébration du cinquantième de la République. Célébration qui s'était déroulée à un moment de vive

grandissait avec Lubomir Strougal. Parallèlement se développait une puissante coalition d'opposition comprenant étudiants, syndicats, intellectuels. Au cours de ce mois de janvier s'ouvrait une nouvelle période difficile avec le suicide par le feu de Jan Palach. Malgré une longue semaine de fièvre, tout rentrait dans l'ordre. L'alerte avait cependant été chaude et l'immense vague de solidarité, la dignité du peuple tchécoslovaque montraient à l'envahisseur la détermination de l'opinion publique. Les Soviétiques n'avaient pas réagi trop violemment et ils semblaient s'accommoder de cette situation instable. Il en sera autrement à la suite des incidents des 28 et 29.

Dans tout le pays, des manifestations ont lieu, les drapeaux soviétiques sont brûlés... C'est à Prague que se produisent les incidents les plus graves. Les bureaux de l'Aeroflot, la compagnie aérienne soviétique, sont saccagés. Le bilan est très lourd : 2 millions de couronnes de dégâts dont 1 million pour la seule Aeroflot, 51 policiers blessés, témoignage de la violence des heurts...

Ce qui va changer cette fois c'est que les Soviétiques vont employer la force. Le maréchal Gretchko, ministre de la Défense, se rend en visite à Prague sans être invité. La manière forte est à l'ordre du jour. Les effectifs des troupes d'occupation sont augmentés unilatéralement (le gouvernement tchèque ayant pour seul pouvoir d'entériner la décision !). Gretchko et Semionov, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, autre envoyé « spécial » du Kremlin, décidés à frapper fort, déclarent que la situation est plus grave qu'avant le 21 août. Le spectre d'une nouvelle « intervention » est brandi. On parle même parfois d'un putsch possible de certains chefs militaires ou encore de la mise en place d'un « gouvernement ouvrier et paysan » (gouvernement qui aurait été installé par les Soviétiques avec l'aide de quelques collaborateurs le 22 août 68 sans l'extraordinaire résistance du peuple tchécoslovaque).

Le gouvernement tchèque sous la pression russe agit maintenant avec une brutalité sans précédent. La censure est rétablie. « Listy » supprimé (il reparaitra avec un contenu édulcoré)... Le libéral Vohnout voit sa « démission » de l'Office tchèque pour la presse et l'information, tant de fois offerte, acceptée. Josef Havlin lui succède. La présence de cet ancien du régime Novotny, homme à poigne et très conservateur témoigne de l'importance du pas qui vient d'être franchi.



A.F.P.

tension, dans l'amertume alors qu'elle avait été préparée dans la fièvre au cours du « Printemps ».

Ensuite ce fut la grande période de mise en place de nouvelles institutions et la création de la fédération. Période mise à profit pour éliminer les gêneurs non disparus après le mois d'août comme Smrkovsky. Celui-ci devenu président de l'Assemblée tchèque était mis ni plus ni moins sur une voie de garage.

Nous signalons à l'époque (« T.S. » n°s 396 et 398) la nouvelle situation politique : le courant « réaliste » ou centriste personnifié par Gustav Husak et Oldrik Cernik disparaissait, laissant en présence deux forces, les libéraux et les conservateurs dont l'influence

L'explosion du 28 mars

Il était pourtant évident que la coalition étudiants-syndicats ouvriers-intellectuels et l'opinion publique en général restaient mobilisées et prêtes à se manifester. C'est dans cette atmosphère de normalisation et de résignation apparente que se sont déroulés les très graves incidents de la nuit du 28 au 29 mars. La victoire (4-3) de l'équipe tchécoslovaque de hockey sur glace sur sa rivale soviétique aux Championnats du Monde de Stockholm provoque un délire inattendu en Tchécoslovaquie. Une explosion de nationalisme salue l'exploit sportif. Deux cent mille Pragois descendent dans la rue, les drapeaux tricolores surgissent de partout. De jeunes ouvriers des usines Skoda brisent les vitres de la caserne soviétique toute proche.

La répression atteint un ampleur inégalée jusqu'à présent et s'étend à l'armée. Alors que le général Svoboda, président de la République, poursuit sa « tournée des popotes » à travers le pays, le conseil du ministère de la Défense et le bureau de l'administration politique de l'armée viennent de publier une déclaration commune condamnant la participation de certains membres des forces armées aux manifestations « antisocialistes » et « antisoviétiques » du 28 mars. Cette déclaration démontre au moins que la résistance est vive au sein de l'armée. Des mesures énergiques ont été prises contre les coupables « dans la mesure où ont été violés le serment militaire et les engagements internationaux ». Dans une telle situation, ces notions de serment militaire et d'engagements internationaux n'ont pas gran-

de valeur mais le rappel de ces principes témoigne de la gravité des « fautes » commises, aux yeux des responsables des forces armées.

Tito et Mao

Un fait très important et nouveau est à noter dans ces « incidents de mars », c'est l'apparition de slogans faisant appel à des puissances étrangères. Puissances qui ne sont pas comme pourraient l'espérer les orthodoxes de Moscou, de Prague et d'ailleurs, des puissances capitalistes mais des pays socialistes comme la Chine et la Yougoslavie.

Il ne s'agit pas ici pour nous de comparer l'autogestion yougoslave, le maoïsme et l'expérience brisée par la force de « démocratie socialiste » des Tchèques. Cela d'autant que ces appels sont voilés, allusifs et recouvrent des réalités diverses. L'apparition d'un portrait de Mao-Tsé-toung sur la place Venceslas, haut lieu de recueillement depuis l'intervention du 22 août, est tout de même un fait d'une grande portée. L'association dans le slogan « 4=3 : Oussouri » des deux affronts soviétiques de ces derniers temps prouve que les Tchécoslovaques se sentent pour certains solidaires des Chinois face à l'ennemi commun : l'Union Soviétique. Les Pragoï stigmatisent d'ailleurs avec la même violence que les foules de Pékin, en reprenant les mêmes slogans, les « nouveaux tsars du Kremlin ».

L'expérience maoïste est trop différente de la politique tchécoslovaque pour pouvoir imaginer un quelconque rapprochement entre les deux pays, mais il est permis de penser qu'à l'instar de la Roumanie, la Tchécoslovaquie pourrait profiter de l'affrontement sino-soviétique pour acquérir une plus grande liberté. La sympathie que peuvent éprouver les Tchécoslovaques pour toute expérience nationale du socialisme est d'autre part indéniable depuis le 22 août.

C'est dans ce même ordre d'idée que les manifestants de mars criaient « Tito, avec toi », reprochant ainsi à leurs dirigeants le fait que la Tchécoslovaquie n'ait pas été représentée au

Congrès de la Ligue des communistes yougoslaves.

La voie étroite

Il reste maintenant à s'interroger sur la signification de manifestations d'une telle ampleur. Les Soviétiques parlent de complot. L'accusation devient courante et n'a plus grande signification. Il est possible que tout n'ait pas été « spontané », mais une chose est probable : ceux qui avaient intérêt à organiser des troubles n'étaient pas les progressistes mais bien les conservateurs. D'autre part, la violence, la généralisation et la rapidité avec laquelle se sont déclenchées ces manifestations plaident en faveur de la spontanéité. Elles prouvent pour le moins qu'il est aisé de réveiller les foules tchécoslovaques apparemment résignées.

La normalisation est moins acceptée que jamais alors que la marge de manœuvre des dirigeants tchécoslovaques s'amenuise à mesure que la répression s'étend et que leur popularité diminue. Qu'un blâme ait été nommé infligé au prestigieux Smrkovsky avec l'accord de Dubcek lui-même, montre à quel point la pression soviétique est implacable. La situation se dégrade sans cesse. Une dépolitisation semblable à celle de l'ère Novotny s'instaure. Dépolitisation superficielle sans doute puisque des secousses violentes comme celle du 28 mars alternent avec de longues périodes de résignation.

Cet aspect de démobilisation est grave et la « voie étroite » choisie par les dirigeants tchèques, faite de compromis répétés, laisse les masses de plus en plus indifférentes. Cette politique risque d'être dangereuse à long terme. Il ne s'agit pas de nier les difficultés rencontrées par les responsables mais il s'agit de savoir si l'absence d'une politique cohérente n'amenuisera pas l'immense capital de bonne volonté de l'opinion.

Dubcek plus isolé que jamais au sein des organismes dirigeants trouvera-t-il toujours un appui dans les masses alors que la catastrophe économique pointe à l'horizon ? □

Sénégal

Senghor et la gauche

Pierre Gautier

Le Sénégal traverse à nouveau une crise grave : les élèves de ses lycées viennent de déclencher une grève illimitée et ouvriers, paysans, fonctionnaires ne cachent pas leur profond mécontentement. Le président de la république du Sénégal a trouvé la cause des maux dont souffre son pays : tous ses malheurs ou presque viennent de « la gauche française ».

Si l'on en croit le chef de l'Etat sénégalais, il existerait en France « et cela depuis plus de deux siècles » (sic) un « lobby anti-sénégalais » qui aurait juré la perte de ce malheureux pays. Assez cu-

rieusement, ce lobby grouperait « l'extrême droite », c'est-à-dire « les réactionnaires et colonialistes classiques », le journal « le Monde » et, last not but least, « une certaine gauche »...

Nous ne nierons évidemment pas que l'extrême droite a peu de sympathie pour les peuples ex-colonisés : on s'étonnera seulement qu'il ait fallu près de dix ans au président de la république du Sénégal pour s'apercevoir que ses complaisances envers les racistes de tout poil sont bien mal récompensées. Il ne nous appartient pas non plus de juger si le correspondant

du « Monde » à Dakar a tort ou raison de s'inquiéter de la situation politique du Sénégal, mais nous pouvons difficilement admettre que ce journaliste, connu pour les déformations qu'il inflige à la vérité afin de ne pas peiner le gouvernement sénégalais, soit soudain devenu un farouche adversaire du « senghorisme ».

Par contre, lorsque la gauche est aussi sévèrement mise en cause, nous nous devons d'examiner la validité des accusations portées contre elle. On pourrait certes penser que la gauche vilipendée par Senghor est la soi-disant gauche de MM. Guy Mollet et René Billières dont un nombre de membres tiennent des propos si hostiles à la coopération avec les pays africains qu'on pourrait effectivement les confondre avec les émules de M. Tixier-Vignancour. Mais non ! Ce sont manifestement ceux qui luttèrent contre le colonialisme entre 1955 et 1960, alors que les chefs d'Etats africains d'aujourd'hui étaient les dévoués ministres des gouvernements qui menaient la guerre en Algérie (Edgar Faure, Mollet, Gaillard, etc.), qui suscitent l'ire de M. Senghor !

Beaucoup de membres du PSU ne rougissent pas en effet d'être « révolutionnaires, humanistes et même libertaires » pour reprendre les expressions de M. Senghor ; ils n'ont pas honte non plus d'être « très intellectuels » car le fait de réfléchir n'a jamais déshonoré personne. Il est bien vrai qu'ils portent un intérêt certain aux problèmes du tiers monde, non pas qu'ils rêvent de se tailler un empire outre-mer et d'y bâtir la société socialiste idéale », comme feint de le croire le chef de l'Etat sénégalais.

Mais faut-il donc rappeler à un homme qui se dit socialiste que « les prolétaires n'ont pas de patrie » et qu'on peut très bien ne pas se désintéresser des problèmes intérieurs d'un pays, surtout lorsqu'on y travaille, sans pour autant attenter au droit sacré à l'indépendance que possèdent les citoyens de toute nation ? Il serait sans doute mal venu à un Français de prétendre lutter directement contre un système économique et politique qu'il juge néfaste, dans un pays qui n'est pas le sien, alors qu'il n'a pas réussi jusqu'ici à le détruire en France : on ne peut tout de même pas lui demander de le juger bénéfique !

La vérité, c'est que le gouvernement sénégalais, comme la plupart des gouvernements africains, se débat dans des difficultés inextricables, faute d'avoir choisi la voie socialiste qui peut seule permettre aux pays sous-développés de mettre fin à leur retard. Aussi, pris au piège de ses propres contradictions, affolé par l'abîme qu'il sent s'ouvrir sous ses pieds, le chef de ce gouvernement, doux poète que son incapacité rend hargneux, mord ceux qui l'entourent, surtout quand ils lui rappellent qu'il fut socialiste lui aussi...

Si les étudiants s'agitent à Dakar, c'est la faute aux Chinois et

aux professeurs de l'assistance technique française : bien sûr une corruption s'étale partout et selon que vous serez puissants ou misérables... Mais on sait bien que des étudiants noirs sont incapables de juger par eux-mêmes — et de mal juger — leurs gouvernants !

Si les crédits de la coopération qui permettent seuls à beaucoup de pays africains d'échapper à l'asphyxie sont réduits, c'est la faute aux députés de gauche qui ne luttent pas pour leur augmentation : bien sûr, les gaullistes sont les maîtres absolus du gouvernement de la France depuis près de onze ans... Mais on sait bien que le général de Gaulle est un décolonisateur, comme il l'a si bien montré en envoyant d'Argenlieu en Indochine et en faisant massacrer les Algériens à Sétif en 1945 !

Si les postes de professeurs de la coopération sont supprimés par centaines depuis quelques mois, c'est la faute à l'agitation égoïste et stérile des ouvriers et des étudiants français ; ces fainéants, en cessant le travail, privent leurs frères africains de la manne nécessaire à leur survie : bien sûr, c'est le secret de Polichinelle que les compressions budgétaires, réalisées depuis mai 1968, étaient prévues depuis le mois de décembre 1967... Mais on sait bien que la force de frappe ne coûte pas cher et que s'il y a des « pelés et des galeux », ce ne peut être que des travailleurs !

Si certains approuvent Senghor lorsqu'ils dénoncent la scandaleuse « division du monde en peuples nantis et en peuples prolétaires » mais n'en oublient pas pour autant que « les inégalités de classe à l'intérieur des nations » sont loin d'avoir disparu et singulièrement dans les pays africains, comme veut nous en persuader le chantre de la négritude, c'est qu'ils sont de mauvaise foi : bien sûr, les bénéfices réalisés par les grandes maisons de commerce qui travaillent en Afrique sont fabuleux ; bien sûr, les marabouts du Sénégal (chefs religieux) perçoivent d'énormes dimes sur les récoltes des paysans ; bien sûr, les grosses voitures climatisées se multiplient parmi une certaine bourgeoisie noire... Mais on sait bien que seuls de mauvais esprits peuvent parler de lutte de classes, puisque s'ils n'étaient pas contaminés par l'insidieuse propagande de la gauche française, les exploités accepteraient presque avec reconnaissance leur exploitation ! Ils sont tristes, hélas ! les derniers jours de règne des socialistes passés à l'ennemi de classe : il ne suffit même pas de se vautrer aux pieds des capitalistes pour qu'ils apportent leurs capitaux ; Senghor en fait la triste expérience. Mais des forces neuves montent sur le continent africain comme ailleurs. Il n'est plus loin le jour où, tous unis, travailleurs européens, africains, américains, asiatiques, balayeront le sol de la planète et la purgeront de l'oppression. □

Appel du Bureau National

Le P.S.U. faute d'une représentation parlementaire (puisque c'est le seul critère retenu par le gouvernement), se voit couper tout moyen officiel d'information.

Il ne pourra ni s'exprimer à la Radio et à la Télévision, ni disposer des panneaux électoraux.

Le pouvoir gaulliste a lancé une campagne d'une exceptionnelle vigueur grâce aux moyens dont il dispose par sa mainmise sur l'Etat. Il utilise ces moyens, radio et télévision, en foulant délibérément aux pieds sa propre légalité. Il est également clair que le financement de la campagne se fait sans vergogne et en grande partie aux frais des contribuables.

Le P.S.U. pour livrer la bataille au gaullisme, a décidé d'organiser le maximum de réunions publiques, de diffuser tracts, affiches et brochures sur tout le territoire.

Toutes ces actions entraînent des dépenses importantes pour la trésorerie nationale du Parti : plusieurs dizaines de

millions de Francs. Il est donc indispensable que tout le Parti : militants, sections et fédérations, se sentent mobilisés pour donner au P.S.U. les moyens financiers dont il a besoin pour participer à cette bataille, pour accroître son influence et son rayonnement.

Des collectes de fonds seront systématiquement organisées. Les militants du Parti s'adresseront à tous ceux qu'ils peuvent toucher sur leurs lieux de travail, dans leurs immeubles... Les sections et groupes organiseront des collectes dans les réunions publiques, sur les marchés, dans les entreprises.

Les moyens matériels de la souscription sont à l'initiative des sections. Le plus commode et le plus rapide étant la liste de souscription qui comporte les noms et les sommes versées.

Les sommes qui seront ainsi collectées seront réparties par moitié entre les Fédérations et le National.

Les meetings du Parti

En plus des innombrables réunions organisées avec les responsables locaux et fédéraux, voici une liste des principaux meetings auxquels participent des membres de la direction nationale.

Jeudi 17

Nancy : Serge MALLET.
Lille : Jacques MALTERRE.

Vendredi 18

Caen : André BARJONET, Abraham BEHAR.
Paris 7^e : Henri LECLERC.
Nantes : Serge MALLET.
Lyon : Michel ROCARD.

Samedi 19

Rennes : Henri LECLERC.
Evreux : Michel ROCARD.

Lundi 21

Paris - Mutualité 20 h 45, André BARJONET, Manuel BRIDIER, Jacques KERGOAT, Michel ROCARD.

Mardi 22

Toulouse : André BARJONET, Michel ROCARD.
Paris 11^e : Abraham BEHAR, Manuel BRIDIER.
Corbeil : Robert CHAPUIS.
Laval : Georges GONTCHAROFF.
Saint-Germain : Jacques KERGOAT.
Paris 17^e : Henri LECLERC.
Clichy : Serge MALLET.
Boulogne : Jacques MALTERRE.
Melun : Jean-Marie VINCENT.

Mercredi 23

Sartrouville : Manuel BRIDIER.
Metz : Georges GONTCHAROFF.
Paris 13^e : Jacques KERGOAT.
Paris 16^e : Henri LECLERC.
Rouen : Jacques MALTERRE.
Tours : Jean-Marie VINCENT.

Jeudi 24

Dreux : Jean ARTHUYS.
Angers : Manuel BRIDIER.
Alençon : Georges GONTCHAROFF.
Antony : Henri LECLERC.
Marly : Michel ROCARD.

Vendredi 25

Aix-en-Provence : Manuel BRIDIER.
Châteaudun : Robert CHAPUIS.
Chartres : Serge MALLET.
Aubarvilliers : Georges GONTCHAROFF.
Bobigny : Jacques MALTERRE.
Cherbourg : Michel ROCARD.
Colombes : Jean-Marie VINCENT.
Sceaux : Jacques PIETRI.

Samedi 26

Marseille : Manuel BRIDIER.
Bourg-en-Bresse : Henri LECLERC.

Libérez Molino

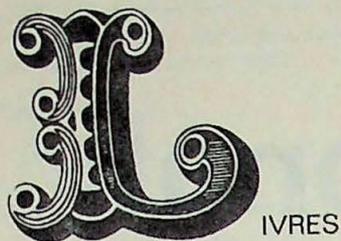
Le P.S.U. émet une vigoureuse protestation contre l'arrestation en Espagne de deux de ses membres, Pierre Molino et Didier Lepêtre. Les camarades sont toujours emprisonnés et auraient été victimes de brutalités policières.

Arrêtés peu de temps après avoir franchi la frontière, ils n'avaient accompli aucun acte en territoire espagnol. La question qu'on peut dès lors se poser est de savoir si leur arrestation n'avait pas été annoncée à la police franquiste avant même qu'ils ne quittent le territoire français. Une intervention énergique des autorités françaises pour obtenir leur libération doit immédiatement intervenir. Faute de quoi, cette arrestation apparaîtrait avec certitude comme une réalisation concrète de la solidarité politique active entre les régimes gaulliste et franquiste amorcée par le voyage de Michel Debré à Madrid.

Le P.S.U. mandate son Bureau national pour organiser la lutte des forces socialistes et envisager toutes les formes d'action susceptibles d'obtenir la mise en liberté de nos camarades.

Résolution

Au cours du mois de mai, indépendamment des manifestations qui lui seront propres, le P.S.U. propose aux organisations qui ont répondu positivement à son invitation à participer à son 6^e Congrès, d'organiser ensemble dans tout le pays des débats publics aussi larges que possible sur la signification et les conséquences du mouvement de mai, ainsi que sur les perspectives qu'il a ouvertes pour les luttes socialistes. □



IVRES

La civilisation au carrefour

Jean-Marie Vincent

Sous le titre assez peu parlant de « la civilisation au carrefour » (1), c'est un remarquable ouvrage sur le rôle de la science dans les économies les plus développées que nous présente l'équipe pluridisciplinaire de l'institut de philosophie de l'académie des sciences de Tchécoslovaquie.

Les auteurs, dirigés par le sociologue Radovan Richta n'ont pas hésité à sortir des sentiers battus et à se hasarder dans des voies peu explorées.

Leur point de départ est le rôle nouveau que joue la science, théorique et appliquée, dans le processus de production moderne. Il s'agit là, dira-t-on, d'une banalité que l'on trouve étalée un peu partout, dans la presse, la radio, la télévision, mais le propos des chercheurs tchécoslovaques n'est pas de sacrifier à la prospective facile ou d'entonner un hymne à la gloire du progrès technique. Leur propos est bien plus sérieux : ils entendent déterminer les transformations révolutionnaires qu'appellent les nouveaux rapports qui s'établissent entre les hommes au travail, leurs instruments de travail et les objets de leur travail. Pour eux, ce qui est en jeu, c'est la place de l'homme dans la nature, sa position dans la société et face à la technique. Alors que la civilisation industrielle, caractéristique des sociétés capitalistes et des sociétés actuelles de l'Est européen, ne pouvait et ne peut que subordonner au processus de développement des forces productives le facteur humain, la

son globale de la société se trouve intégrée dans la production directe. Le processus de production directe cesse d'être en ce sens un processus de travail. Le pivot en est désormais « l'intelligence de la nature » propre à l'homme c'est-à-dire l'appropriation de sa propre force productive générale, c'est-à-dire encore la science. Au cours des bouleversements actuels de la production, la science imprègne l'ensemble du processus de production, devenant progressivement la force productive centrale de la société et pratiquement le facteur décisif de la croissance des forces productives. »

Mais les préoccupations des auteurs qui sont des marxistes tchécoslovaques ne sont pas et ne pouvaient pas être uniquement d'ordre général. Les idées qu'ils mettent en avant sur la révolution scientifique et technique visent aussi la Tchécoslovaquie et plus précisément la Tchécoslovaquie sous Novotny. Ils font ainsi des critiques explicites aux conceptions « industrialistes » du régime qui n'aboutissaient qu'à un développement extensif de l'économie (accroissement du nombre d'entreprises, accroissement de la part de la main-d'œuvre industrielle dans la population) au détriment d'une croissance intensive (utilisation massive des découvertes scientifiques, élévation rapide du niveau culturel et technique de la main-d'œuvre). Selon leur analyse, le régime Novotny se caractérisait par un gaspillage insensé des ressources matérielles et humaines disponibles et par son incapacité à libérer vraiment les travailleurs de la sujétion aux processus économiques. A cette réalité, ils opposent naturellement la révolution scientifique et technique et proposent l'abandon des schémas industrialistes. Mais à notre sens c'est là que se manifestent les faiblesses théoriques de ce travail. Obligés par le contexte politique dans lequel ils étaient et sont placés, à une très grande prudence de formulation et même de pensée, les auteurs ont tendance à parer la progression technologique d'une vertu révolutionnaire par elle-même. On retire l'impression à la lecture des passages consacrés à la Tchécoslovaquie, que, selon eux, le bureaucratisme novotnien peut être dépassé par la seule dynamique de la science et de la technique.

Cet optimisme se traduit dans l'autre sens par une vue à notre avis exagérément simpliste de la phase dite d'industrialisation, conçue par l'ouvrage comme impliquant nécessairement une domination bureaucratique ou capitaliste sur les travailleurs.

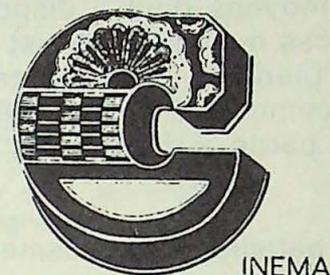
De cette façon, on a une sorte de tableau en blanc et en noir, sans nuances. Là l'enfer de l'industrialisation, là la

société libre de la science et de la technique avancée. On est très proche du déterminisme technologique, si souvent critiqué par Marx.

Les auteurs semblent d'ailleurs s'être aperçus de cette faiblesse, puisque vers la fin de leur ouvrage, ils donnent une définition beaucoup plus large de la révolution scientifique et technique, en y incluant les rapports sociaux. Par là ils reconnaissent implicitement qu'il n'est pas possible de séparer la libération de

la science et de la technique de l'établissement de rapports de production socialistes.

Et de fait l'évolution de la Tchécoslovaquie montre qu'il n'est pas de dépassement de la bureaucratie et du bureaucratisme si la classe ouvrière ne devient pas classe dominante. Les maux de la Tchécoslovaquie avant janvier 1968 n'étaient pas dus à l'industrialisation extensive, mais bien à un système qui empêchait les rapports de production socialistes de se développer. □



INEMA

Codes de route

Jean-Paul Fargier

Que Terzief joue bien, que la couleur soit belle, que Carrière ait écrit des dialogues pétillants, qu'on s'ennuie ou pas... Peu importe. De tels jugements relèvent de la critique de consommation et de la consommation de spectacles. Ce qui nous intéresse, c'est de voir à quel système idéologique se rattachent les formes de cette route semée d'étoiles qu'est « La voie lactée ».

Les étoiles nous suggèrent un rapprochement opératoire entre le film de Bunuel et ces guides touristiques et culturels où les points intéressants à voir sont signalés par un code d'étoiles.

« La voie lactée » se présente comme un itinéraire jalonné de sites codifiés selon les normes d'un guide michelin ou bleu. Porches de cathédrales, façades d'églises, cloîtres, abbayes, cryptes, châteaux ou bien paysages fameux tels que la baie de San Sébastien.

Selon le même principe de codification, dans ce catalogue de lieux-dits géographiques et architecturaux, vient s'inscrire un répertoire non exhaustif mais exemplaire des lieux communs de la théologie chrétienne : les thèses orthodoxes et les anathèmes hérétiques sont exposées à l'état de schéma immédiatement lisible.

D'où l'on peut conclure que la raison d'être du film est dans le recensement d'un certain nombre de signes extérieurs de la civilisation chrétienne. Film strictement occidental dans son principe même qui justifie la boutade de Bunuel : « Qu'en penseront les Japonais ? »

La question est donc de savoir : comment ce film nous concerne-t-il ? Ces conflits entre humanisme chrétien et humanisme athée nous encombreront-ils encore ? Ne sommes-nous pas sortis de l'impasse de l'humanisme, héritage d'une civilisation de l'exploitation de l'homme par l'homme ? Chacun saura à la vue de ses réactions au film s'il a personnellement dépassé cette problématique.

S'il l'a dépassé et se meut dans un espace non-humaniste il comprendra que toutes les formes du film (jeux des acteurs, dialogues, développement du scénario, mise en scène) appartiennent aussi au catalogue des avatars d'une civilisation à dépasser. L'intérêt de ce film consiste donc uniquement dans cette inclusion et dans l'appel à une rupture radicale. Que Bunuel ne parvienne pas à une telle « coupure » tout en désignant sa nécessité incite à la réflexion. Le cinéma désormais doit être autre. □

(1) Ed. Anthropos, Paris.



Collombert

M. J. C.

Le pouvoir frappe

Yves Serjeune

Une nouvelle fois la crise de la Fédération française des Maisons de Jeunes et de la Culture (F.F.M.J.C.) vient de rebondir après son assemblée extraordinaire de Sochaux. M. Comiti, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports vient de supprimer une partie des subventions du centre fédéral. Il bloque la contribution de l'Etat au paiement des animateurs permanents et décide que pour bénéficier des subventions d'équipement de l'Etat, les communes qui décideront la construction d'une Maison de Jeunes ne pourront permettre que celle-ci s'affilie à la F.F.M.J.C. C'est une tentative d'asphyxier les M.J.C., tout au moins c'est un blocage de l'extraordinaire développement qu'elles ont connu depuis une dizaine d'années.

Les prétextes invoqués par le pouvoir sont sans proportion avec les conséquences de sa décision. M. Comiti, après l'échec de l'opération des mini-clubs de son prédécesseur Missoffe — tentative pour créer à partir de rien une organisation concurrente — décidait, dès sa prise de fonction, de porter un grand coup pour obtenir que la F.F.M.J.C. devienne une organisation conforme à ses vues.

Depuis quelques années la F.F.M.J.C. se débattait dans des problèmes quantitatifs de ressources très difficiles, provoqués par le doublement du nombre de Maisons qui lui étaient affiliées et l'augmentation en proportion de leurs directeurs permanents payés

pour moitié par les communes et pour moitié par la subvention du ministère de tutelle à la fédération nationale, laquelle n'augmentait pas avec les besoins.

La congestion administrative du centre fédéral devint telle que les M.J.C., d'elles-mêmes, commencèrent à étudier des structures nouvelles régionalistes et décentralisées. La mise en place de ces structures pouvaient permettre ensuite une nécessaire mise à jour des méthodes, du style de vie interne et du rôle des M.J.C. dans les localités, problèmes quantitatifs sur lesquels pesait un silence embarrassé de la part d'un certain nombre de dirigeants et de directeurs permanents.

En effet, la croissance rapide et les problèmes quantitatifs qu'elle posait, masquaient en fait le renforcement de la fonctionnarisation des M.J.C. aux différents niveaux, facilité par un développement assez anarchique sur le plan pédagogique.

C'est dans ce contexte que M. Comiti décidait de faire le « forcing » pour transformer les structures de la F.F.M.J.C. en pratiquant le chantage aux subventions et que, après la démission de M. A. Philip, décidé, lui, à satisfaire le pouvoir sur l'essentiel, M. Jargot était élu président de la F.F.M.J.C.

Sur les structures, deux conceptions s'affrontèrent. Celle de M. Comiti et de ses partisans but que d'assurer un contrôle

sans dans la F.F.M.J.C. visant à transférer toutes les fonctions aux fédérations régionales — en fait démanteler l'organisation — et à supprimer la représentation du personnel dans les instances responsables. Celle, exprimée par M. Jargot, désireuse de régionaliser mais en conservant à la F.F.M.J.C. la formation et la gestion des 400 directeurs permanents — c'est-à-dire l'unité de l'organisation — et de maintenir l'association du personnel éducatif aux décisions.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de Sochaux, le 23 mars, cette deuxième conception l'emportait par près des deux tiers des voix malgré les pressions et le chantage du pouvoir. Et c'est sous ce prétexte qu'étaient prises les décisions de M. Comiti. En réalité il est clair que les propositions du pouvoir n'avaient d'autre

total, par le démantèlement, la prise de contrôle de la formation et du paiement direct des permanents, et aussi par l'exclusion de ceux-ci des conseils d'administration où ils sont représentés en majorité par la C.G.T.

Typique opération de mainmise politique par le biais technique en vue de mettre en avant la transformation des M.J.C. en centre technique « vendant » la culture bourgeoise aux « populations ». Les Maisons de la Culture connaissent également ces méthodes.

A droite et au centre, et aussi du côté du pouvoir, on n'a pas manqué d'essayer de jeter la confusion en prétendant que le refus des propositions de M. Comiti était le résultat de l'action des représentants C.G.T. du personnel dictant leur volonté à la fédération et traduisait la « politisation » des M.J.C. : en clair la mainmise du P.C.F. Ce qui expliquerait la volonté de ne pas aller au bout de la décentralisation et la fonctionnarisation des Maisons de Jeunes.

En fait trois courants sont en présence dans les M.J.C., dont deux sont très sureprésentés au conseil d'administration de la F.F.M.J.C. Un premier courant de droite qui admet l'optique du pouvoir : soit la mainmise politique de la droite sur les M.J.C. par l'intermédiaire des municipalités ou de la Jeunesse et des Sports, soit leur transformation en centre exclusif d'activités techniques pour « occuper » les jeunes.

Un second courant, proche effectivement du P.C.F., ayant surtout pour base certaines M.J.C. construites par les municipalités communistes ces dernières années et certains directeurs permanents, qui tente d'axer l'action de la F.F.M.J.C. sur les seuls problèmes quantitatifs d'équipements, de rémunération du personnel, de subventions et dont la pratique dans la vie des Maisons n'a pas toujours été conforme à l'esprit de laïcité ouverte des M.J.C. Ces deux courants ont au moins en commun le renforcement de la fonctionnarisation de nombreuses M.J.C. et du centre fédéral au cours de ces dernières années, au détriment de la maîtrise par les jeunes et les usagers eux-mêmes des activités et du rôle de l'organisation.

Le troisième courant aura fort à faire pour affirmer plus précisément son existence autonome par rapport au second et mettre en avant ses propositions. Car, en effet, devant l'action du pouvoir visant à naufrager le navire, il n'est pas question de commencer à discuter du cap à tenir mais bien plutôt de chercher à sortir au mieux de l'attaque pour pouvoir discuter réellement du cap.

Numériquement ce courant est dominant à la base, surtout dans les M.J.C. qui n'ont pas de directions permanentes et parmi les très nombreux animateurs bénévoles mais aussi les permanents. Il a pour lui la très grande majorité des jeunes qui n'ont eu bien souvent que peu de pouvoir réel sur l'orientation d'ensemble des M.J.C. Il avait peu pris conscience de lui-même avant la crise récente, avant que l'action du pouvoir et du courant de droite

ne conduise le courant de la gauche traditionnelle à faire le « forcing », parfois démagogique, pour conduire finalement la F.F.M.J.C., si rien n'est fait, à devenir une organisation de style Mouvement de la Paix.

Ce troisième courant est très varié. Il va des gens sincères mais méfiants vis-à-vis de « la politique », aux militants et animateurs des M.J.C. conscients ou non d'appartenir au « courant socialiste ». Mais tous ont en commun une volonté réelle d'ouvrir les M.J.C. à tous les jeunes, et notamment aux jeunes travailleurs, de ne pas se cantonner dans des activités techniques et la « vente » d'activités culturelles ; de permettre aux différents courants philosophiques et politiques, aux différentes organisations d'accéder aux M.J.C. hors de toute propagande, pressions financières ou tentative de contrôle ; de faire aussi des maisons, des centres de débat et de coordination des actions culturelles locales ; de renforcer le pouvoir de tous les usagers notamment des jeunes sur les M.J.C. et la F.F.M.J.C. Tous pensent que doit être posé le problème des rapports entre les jeunes et les directeurs, entre les jeunes et les instances d'orientation des M.J.C. dans le sens de l'autogestion comme celui de la place des M.J.C. dans les localités.

La mise en place rapide des structures nouvelles, l'allègement décidé du centre fédéral, devraient permettre à ce troisième courant d'exprimer une alternative de développement sur le plan technique comme sur celui de l'orientation qui soit conforme à la vocation des M.J.C. et de clarifier ainsi les rapports avec le ministère de tutelle. □

Déclaration de la D.P.N.

Une nouvelle fois, le pouvoir vient de témoigner qu'il est incapable de concevoir ses relations avec les organisations ou institutions nationales sur d'autres bases que celles de leur contrôle total par lui.

Après l'échec de ses pressions et de son chantage et malgré les décisions des instances démocratiques de la Fédération française des Maisons de Jeunes, le pouvoir entend imposer sa conception de la vie des Maisons de Jeunes et de l'action culturelle, en tentant de paralyser les M.J.C. par la suppression d'une partie de leurs subventions.

Les prétextes techniques invoqués pour motiver cette décision ne peuvent cacher les intentions réelles de mainmise politique du gaullisme sur la jeunesse, illustrée aussi par la propagande officielle pour l'U.J.P. Car la F.F.M.J.C. vient justement de se donner elle-même des structures plus décentralisées qui doivent lui permettre de répondre mieux aux

problèmes posés par son développement rapide et de commencer la rénovation nécessaire des formes et du contenu de son action vers une auto-gestion plus réelle des M.J.C. par leurs usagers.

L'avenir de la Fédération des M.J.C. ne saurait passer par une fonctionnarisation quelconque de l'institution ou de ceux qui la gèrent, aux différents niveaux. Une action vraiment culturelle suppose des conditions matérielles. Il est du rôle de l'Etat d'en permettre la réalisation par la fourniture d'équipements et de subventions hors de toute ingérence du pouvoir politique quel qu'il soit.

L'ouverture des M.J.C. à tous les jeunes, comme à tous les groupements et associations, l'exercice effectif de leur fonction de centre de débats et de coordination des actions culturelles garantiront un développement conforme à leur vocation. □

Le bon apôtre du référendum

Henri Leclerc

Les événements de mai sont devenus un objet de consommation. Depuis un an, les éditeurs ont exploité cette manne : livres de journalistes, de sociologues, d'historiens, de philosophes ou de militants ; livres passionnés, héroïques, désabusés, poétiques et même érotiques. Tout y passe. Aujourd'hui, nous avons un livre de Ministre. De tous c'est certainement le plus drôle. Signé de M. Marcellin, intitulé « L'Ordre public et les Groupes révolutionnaires ».

Une belle carrière toute droite

En avant-propos et sur la couverture se retrouve par deux fois un texte où l'auteur se présente avec une visible satisfaction. Il explique qu'il « ...n'est pas un nouveau venu dans la politique française... » et que « ...peu d'hommes politiques contemporains ont pu acquérir une expérience aussi ample et variée... ». Il rappelle qu'il a été député sans discontinuer depuis 1946 et qu'avant d'être le premier flic de France, il a été sous la IV^e et sous la V^e ministre du Commerce, de l'Information, de la Fonction Publique, des Relations avec le Parlement, de la Santé Publique, de l'Industrie, de l'Aménagement du Territoire et du Plan. Pourquoi M. Marcellin ne parle-t-il de sa vie politique qu'à partir de 1946 ? N'a-t-il donc rien fait auparavant ? Quoi qu'il en soit, voilà une belle carrière. Et si l'avenir de M. Marcellin est à la hauteur de son passé, jusqu'où ne montera-t-il pas ? Pour l'instant, M. Marcellin a pour quelques instants délaissé le bâton qu'il empoigna en juin avec une telle satisfaction, pour la plume des justes.

Les sources de M. Marcellin

Dans son double panégyrique, notre ministre explique que s'il s'est décidé à publier cette œuvre, c'est en raison du très vif intérêt manifesté pour ses brillants exposés par un « grand nombre d'Ambassades et d'Organismes gouvernementaux étrangers ». M. Marcellin cite ses sources et à les voir, on comprend que celles-ci aient impressionné les milieux gouvernementaux étrangers et fait éclater à la face du monde la remarquable perspicacité de la police française et de son chef. En effet, l'un des thèmes favoris de M. Marcellin est celui de la similitude des dangers qui menacent les démocraties libérales et bourgeoises de l'Occident.

Alors, il les avertit. Et, il cite ses sources. Pour l'Italie : « Services de police italiens. Affaires étrangères ». Pour l'Allemagne fédérale : « Services de police allemands ». Et pour les Etats-Unis dont les services de police doivent être mal informés, il reproduit le texte du document de base qui lui permet de révéler au monde la gravité de la situation dans ce pays. Un article publié par l'*Economist* de Londres le 27 juin 1968. Enfin en ce qui concerne l'idéologie de la Tricontinentale, considérée par lui comme la cause de tous ces malheurs, il s'appuie sur la Déclaration générale de La Havane et... sur un interview du maréchal Tito à J.-R. Tournoux. Comme on le voit, M. le ministre de l'Intérieur est bien informé.

Ah, les braves gens !

M. Marcellin explique la stratégie des combats de mai. Pour qui connaît la question, c'est assez amusant. Mais ce qui l'est moins, c'est sa défense des forces de police. Là, les rires se figent et la colère vous prend. Les gaz toxiques ? « Cette campagne est si ridicule qu'elle a dû vite être abandonnée » (sic). Les brutalités policières ? Une campagne de calomnie qui est « une des plus injustes qui ait jamais été dirigée contre la police ». Et enfin pour bien parachèver sa démonstration, M. Marcellin fait état des « nombreux témoignages de sympathie et d'admiration (re-sic) » qui sont parvenus à la Préfecture de police et au ministère de l'Intérieur.

Non, sur ce point, nous cessons de rire, des témoignages nous en avons, ils ont été produits. Les deux « Livre Noir des journées de mai » sont là.

La plus belle œuvre de M. Marcellin

On sent bien à lire ce livre que M. Marcellin a enfin trouvé la voie qu'il cherchait et que la répression est son domaine. Quelle joie, quelle délectation lorsqu'il parle des mouvements dissous, des étrangers expulsés, des militants de Bordeaux condamnés par la Cour de Sécurité de l'Etat ou des bretons du F.L.B. jetés en prison. Quelle fierté quand il parle de l'article 30 du Code de Procédure Pénal et des pouvoirs d'officiers de police judiciaire qui sont alors conférés à ses préfets. M. Marcellin, bien sûr, parle moins des arrestations arbitraires, des saisies illégales, du fait que parmi les mouvements dissous certains n'avaient même jamais existé. M. Marcellin a le temps d'écrire un livre mais en

près d'un an le ministre de l'Intérieur n'a pas trouvé le temps de communiquer au Conseil d'Etat les documents et les éléments qui ont permis au gouvernement de faire ordonner cette dissolution. A moins que M. Marcellin ne craigne le jugement de magistrats qui viennent de commettre un crime de lèse majesté.

Mais surtout, M. Marcellin annonce une bonne nouvelle : « Une police plus nombreuse, plus mobile, mieux équipée, tel est l'objectif visé par le gouvernement — nous annonçait-il —. Le coût des mesures nouvelles peut se chiffrer à cent millions en ce qui concerne le personnel, et à cent soixante huit millions pour le matériel. Forte augmentation des effectifs de police, progressions des dépenses du matériel et du personnel, telles sont les caractéristiques du projet de budget de 1969. Elles traduisent l'effort important consenti par le gouvernement en faveur de sa police. »

L'idéologie marcellinnienne

C'est la partie la plus cocasse de l'œuvre. C'est ce qu'il appelle « l'action politique au sens le plus élevé du mot ».

Voyons donc les hauteurs ou accède cet homme : Sur le Marxisme Léninisme, il « ...n'aboutit qu'à la destruction de la démocratie et à l'instauration d'un pouvoir totalitaire... ».

Sur la critique de la société de consommation, M. le Ministre a une de ces formules lapidaires qui ont effectivement dû éblouir ceux qui l'ont supplié de publier ce livre : « Que souhaitent-ils ? une société de sous-consommation en France ? »

M. Marcellin énumère les valeurs qui servent de fondement à son idéologie. Ce sont : « la démocratie, la liberté, l'égalité des chances, la justice sociale, la patrie et l'humanisme chrétien (sic) ». Et pour qu'on ne s'y trompe pas en ce qui concerne sa conception de la liberté, il précise : « il n'est pas d'exemple dans l'Histoire que la suppression des libertés économiques n'ait pas entraîné à bref délai la suppression des libertés publiques et privées. »

Les indignations d'un juste

Mais c'est dans le choix des textes du mouvement qui lui ont paru particulièrement significatifs et qu'il livre avec indignation à la vindicte publique que se dessinent le plus clairement les idées qui marquent cette œuvre.

Voici, entre autres, quatre textes cités par lui dans son petit recueil des choses abominables qui devraient attirer la juste colère de l'opinion publique à laquelle il fait appel : « La nécessité de considérer la lutte à un niveau européen a été maintes fois répétée et il est pour nous, révolutionnaires français, important d'organiser la solidarité internationale. » ... « La contestation de l'Université est inséparable de la contestation du pouvoir établi, autrement dit, d'ores et déjà, la lutte se place sur le terrain politique. » ... « La violence, le mensonge, l'assassinat, voilà les méthodes par lesquelles la bourgeoisie maintient sa domination. C'est aussi vrai en 1968 qu'en 1910, et cette violence ne pourra disparaître qu'avec la fin d'une société basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme. » ... « La classe ouvrière n'acceptera pas que les massacreurs d'ouvriers, les Jules Moch, les Guy Mollet, profitent de la situation pour sa faufiler au pouvoir. Le régime a besoin du chômage. Mitterrand et tous les sociaux de la IV^e le savent bien. » On pourrait continuer ainsi et citer ces citations qui jugent celui qui les utilise.

Vive la jeunesse !

M. Marcellin s'indigne de l'exploitation de la jeunesse qui, comme chacun sait, en mai a suivi les anciens. « La vraie démocratie — dit-il — respecte les jeunes et se garde bien de les embrigader dans des formations politiques. »

Ce livre a été écrit, est-il besoin de le dire, avant la kermesse héroïco-comique des minets gaullistes de Strasbourg. Plus loin, notre ministre écrit : « Rassembler les jeunes gens à partir de douze ans, leur faire hurler des slogans, brandir des portraits géants de vieux hommes politiques, agiter des petits livres d'aphorismes prouve chez ceux qui les poussent à agir ainsi un absolu mépris de la personne humaine, un manque de conscience morale et montre que tout leur est bon pour prendre ou conserver le pouvoir politique. » Avant d'écrire cela, M. Marcellin aurait dû attendre quelque temps pour écouter la voix chaude de tendre croquemitaine de M. Pompidou disant à Strasbourg : « A vous, jeunes gens, facilement épris de contestation, est-il besoin de rappeler que le général de Gaulle a été par excellence le plus grand des contestataires. » M. Marcellin aura-t-il la chance que la jeunesse gaulliste brandisse son petit livre blanc ? Voilà une belle idéologie pour les « jeunes gens » de M. Pompidou. □